

Coulevvre

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ DE COULEUVRE | COULEUVRE-TRONCAIS.FR | JANVIER 2021

DOSSIER
**MARCHÉ LOCAUX :
LE BOOM À COULEUVRE**

www.coulevvre-troncais.fr





SOMMAIRE

LE MOT **DU MAIRE** p. 4 & 5

LA VIE DE LA COMMUNE p. 6 à 23

Relisez les délibérations 2020 de la municipalité, le budget 2020 ainsi que l'actualité majeure de votre commune

DOSSIER p. 24 à 29

Marché locaux : le boom à Couleuvre

INTERCOMMUNALITÉ p. 30 à 35

COMMÉMORATION p. 36 & 37

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p. 38 & 39

L'agriculture à Couleuvre.

Des passionnés et chefs d'entreprise aiguisés.

CITOYENNETÉ p. 40 & 41

LA VIE ASSOCIATIVE p. 42 à 46

Découvrez toutes les animations des associations couleuvroises

FESTIVITÉS p. 47 & 48

Retour sur les grands évènements festifs de Couleuvre en 2020

ACTIVITÉS SOCIALES p. 49 à 54

La commune est entourée d'un réseau d'actions sociales performant

NUMÉROS UTILES p. 55

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Sarah Nicole Roselyne ROUSSEL : 18 février

Clyv Patrice Christian GRANGE : 23 avril

Esteban PORRÉ : 04 juillet

Vi Florence DANG : 14 novembre

MARIAGE

Jean Marie Amédée DRIOLLET et

Otilia MASEDA GONZALEZ : 12 septembre

DÉCÈS

Victor SCHUIL : 05 janvier

AURAT veuve Denise Andrée MARTIN : 22 janvier

Jean-Pierre MARTIN : 25 février

VÉNIAT veuve Jeanne Lucienne LINET : 08 avril

Jacques GRENIER : 11 avril

RUTON veuve Georgette Marie-Louise TRIBOULET : 05 juillet

FLAUTRE épouse Geneviève, Lucie, Roseline PERIMONY : 07 août

Luc, Alain, Michel FOUTREL : 15 août

Lorenzo, Joseph, Noël VERGIN LELONG : 17 août

GUYARD veuve Nicole, Jacqueline MUSELIER : 06 septembre

Jean-Claude, Jules, Louis, Etienne SORREL DEJERINE : 15 novembre

BULLETIN MUNICIPAL DE COULEUVRE

Mairie de Couleuvre
21 rue Jules Ferry 03320 Couleuvre
Tél. 04 70 66 10 45
mairie-couleuvre@wanadoo.fr
couleuvre-tronçais.fr



Directeur de la publication :
Daniel Rondet

Équipe rédactionnelle :
L'équipe d'Originis : Cyril Toutain - Jacqueline Martinez
les agents de la mairie, les présidents d'association
et Annie Romanello

Réalisation :

L'équipe d'Originis :
Cyril Toutain - Gautier Riva - Coralie Toureau -
Romane Laithier

Crédits photos :

Mairie de Couleuvre - Originis - Pays de Tronçais - Santé
publique France.

Imprimé en France à 500 exemplaires

Dans un souci de respect de la nature, le bulletin de la
Municipalité de Couleuvre imprime votre journal sur du
papier respectant les principes de gestion durable des forêts
(norme PEFC). De même, l'imprimeur s'engage à respecter
la norme Imprim'Vert, qui garantit une gestion écologique
des produits et une recherche permanente de solutions de
développement durable des méthodes d'impression.

ENVISAGER L'AVENIR AVEC OPTIMISME ET SÉRÉNITÉ



Daniel Rondet / Maire de Couleuvre

**"Plus que jamais,
nous devons travailler
ensemble pour notre village
et le Pays de Tronçais,
pour ses habitants
à qui nous devons
apporter le meilleur."**

Madame, Monsieur, mes chers Concitoyens,

La commune est le lieu où se concrétise la République des possibles. Maire, c'est le plus beau mandat. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations visibles, palpables. Je veux, avant toute chose, remercier les électeurs et les électrices de Couleuvre pour la confiance qu'ils ont renouvelée à mon équipe et à moi-même, lors du dernier scrutin municipal. En votant pour notre liste, ils nous ont témoigné tout l'intérêt qu'ils portent à la vie locale et à notre action. Je souhaite aussi remercier mes colistiers pour leur implication dans la campagne électorale, d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve.

Décider, agir, avancer nous a permis de réaliser de nombreux projets pour Couleuvre : la construction d'une nouvelle salle des fêtes, le réaménagement du camping, de l'étang, de la piscine, la réalisation de nombreux travaux de voirie et la restauration de toitures de bâtiments communaux. Couleuvre avait besoin de ce renouveau. Mais nous pouvons aller et nous irons plus loin, nous en avons les moyens. Les projets que nous avons concrétisés, ainsi que des finances saines, nous permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir avec optimisme et sérénité. Je sais que c'est ensemble que nous mènerons le prochain mandat en veillant à l'aménagement du territoire, à la continuité des services publics, au maintien et à la création d'emplois, à l'assistance à nos concitoyens les moins favorisés. Nous poursuivrons notre action en affirmant nos valeurs issues de la ruralité, de l'égalité et de responsabilité pour réussir ensemble.

Comme vous le savez également, j'ai été élu Président la Communauté de Communes du Pays de Tronçais, lors de l'élection du 10 juillet dernier. Plusieurs raisons m'ont poussé à être candidat. Engagé depuis plusieurs années au sein de notre intercommunalité, en tant que Vice-président aux finances, j'ai toujours veillé à ce que nous ayons les moyens de notre développement et le fonctionnement de nos services publics à destination des habitants et de leurs enfants.

J'ai également souhaité être Président du Pays de Tronçais pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Le Pays de Tronçais a des atouts à faire valoir. Il doit être attractif en finançant des projets de développement dans un contexte de raréfaction de l'argent public. Notre persévérance en matière d'attractivité territoriale et de développement économique doit être sans faille.

"Décider, agir, avancer,
rester positif
doivent nous permettre d'entamer
le renouveau
que nous souhaitons."

Les projets concrétisés et les graines semées nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Je souhaite que le Pays de Tronçais se transforme. Il doit être plus économe en énergie, plus attractif, plus respectueux de son patrimoine, plus agréable à vivre, plus solidaire, plus touristique, mais surtout, plus à l'écoute de tous et tourné vers ses entreprises et sa jeunesse. Les enjeux en sont importants. C'est ensemble que nous devons intégrer les grandes transitions de notre époque : écologique, numérique et sociale. Nous devons adopter un modèle de développement sur mesure et durable, intelligent et solidaire, innovant et attractif, les grands projets du nouveau conseil communautaire se porteront sur le renouvellement de la labellisation « Forêt d'exception », la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la rénovation des campings, la réhabilitation des bâtiments de Cap Tronçais, la réflexion sur l'aménagement du site des Forges. Là aussi, nous sommes déjà au travail avec une équipe d'élus motivés, mobilisés et qui donnent de leur temps et de leur expertise. Cette équipe est épaulée par une direction des services et par des agents administratifs efficaces. Nous pouvons compter sur leur implication et leur dévouement, en particulier pour la gestion des compétences écoles et voirie et pour le développement économique touristique, social et culturel du Pays de Tronçais.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois les deux mandats que vous

m'avez confiés. Je mesure symboliquement l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de la population de Couleuvre et du Pays de Tronçais. Je serai le maire et le Président de tous les habitants. Je n'aurai de cesse d'être digne de cette responsabilité. Je mènerai le travail à accomplir avec détermination. Maintenant, le temps des campagnes électorales est passé. Nous accueillons 2021 avec l'ambition de relever, ensemble, les défis qui nous attendent, comme la crise sanitaire, la crise climatique et celle de toutes les inégalités. Nous serons tous au rendez-vous et nous vaincrons.

En cet instant, j'espère que vous-même, votre famille et vos proches, vous sortez indemnes de cette première épreuve Covid-19 et que vous affrontez la seconde avec la même opiniâtreté.

Cette douloureuse actualité nous contraint au respect des mesures sanitaires jusqu'au retour de temps plus favorables.

Peut-être faut-il effacer ne serait-ce qu'un instant cette triste actualité distillée par nos radios, notre téléviseur et les différents médias...

"C'est pourquoi, je souhaite
rendre hommage à tous
les acteurs de la santé."

Je vous invite maintenant à vous immerger dans la vie de Couleuvre en lisant dans votre magazine les chroniques, les initiatives, les comptes rendus de nos décisions et la pertinence et la maîtrise de notre gestion. Toutes ces rubriques sont l'opportunité de dresser un bilan de notre commune.

Très bonne année à toutes et à tous.

Daniel Rondet

"Je vous souhaite
le meilleur pour 2021,
et surtout, prenez
soin de votre santé."

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

23 MAI : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Jean Bonneau, Marie-Christine Berthoux, Bernard Govignon, Annick Michard, Géraldine Delaume, Martine Papon, Sébastien Friaud, Daniel Rondet, Viviane Linet, Michel Galopier, Bruno Verrier, Didier Fremillon, Denis Alexaline, Bernard Richard, Marie-Claude Gouteraud.

Photo prise avant confinement - Février 2020

Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, plus de 30 000 communes ont élu leurs conseils municipaux au complet. En raison de la crise sanitaire, la loi du 23 mars 2020, pour faire face à l'épidémie Covid-19, a notamment prévu que les conseillers municipaux et communautaires, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le maire, Daniel Rondet, est réélu au premier tour.

Michel Galopier est maintenu dans sa fonction de Premier adjoint.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Action Sociale

Président : Daniel Rondet

Géraldine Delaume - Annick Michard
Marie-Claude Gouteraud - Bruno Verrier
Irma Montel - Martine Papon
Marie-Christine Berthoux

Agriculture - Environnement

Marie-Claude Gouteraud
Jean Bonneau - Bruno Verrier
Viviane Linet - Bernard Govignon
Sébastien Friaud

Voirie - Cimetière - Urbanisme - Bâtiments

Président : Michel Galopier
Bernard Govignon - Bruno Verrier
Jean Bonneau - Didier Frémillon
Annick Michard - Marie-Christine Berthoux - Viviane Linet
Marie-Claude Gouteraud

Embellissement du bourg, camping, plan d'eau et bassin de loisirs

Président : Bernard Richard
Annick Michard - Didier Frémillon
Géraldine Delaume - Marie-Claude
Goutereaud - Michel Galopier
Sébastien Friaud - Marie-Christine
Berthoux - Bruno Verrier
Bernard Govignon

Appel d'offre - Finances

Président : Daniel Rondet
Titulaires : Michel Galopier
Didier Frémillon - Annick Michard
Suppléants : Sébastien Friaud
Jean Bonneau - Marie-Claude
Goutereaud

École - Cantine - Bibliothèque

Géraldine Delaume - Denis Alexaline
Martine Papon - Annick Michard
Marie-Claude Goutereaud
Viviane Linet

Représentants aux Conseils d'école

Daniel Rondet - Michel Galopier
Martine Papon - Denis Alexaline

Personnel - Hygiène et Sécurité

Président : Daniel Rondet
Michel Galopier - Viviane Linet
Bernard Govignon - Annick Michard
Didier Frémillon - Bernard Richard
Jean Bonneau - Sébastien Friaud

Communication - Bulletin - Tourisme

Président : Didier Frémillon
Daniel Rondet - Michel Galopier
Géraldine Delaume - Viviane Linet
Marie-Claude Goutereaud
Marie-Christine Berthoux
Denis Alexaline - Martine Papon

Sports - Fêtes - Associations

Président : Didier Frémillon
Michel Galopier - Annick Michard
Jean Bonneau - Bernard Richard
Marie-Christine Berthoux
Denis Alexaline - Bruno Verrier
Sébastien Friaud - Bernard Govignon

Économie et développement

Président Daniel Rondet
Michel Galopier - Didier Frémillon
Viviane Linet - Marie-Claude

Goutereaud - Sébastien Friaud
Marie-Christine Berthoux

Responsables des salles (socioculturelle/salle des Chapeaux)

Annick Michard - Bernard Richard
Martine Papon

Musée de la Porcelaine

Martine Papon
Didier Frémillon - Annick Michard
Géraldine Delaume - Bernard Richard
Marie-Christine Berthoux - Viviane Linet

Correspondance Défense

Didier Frémillon

Correspondant Sécurité routière

Bruno Verrier

Alerte météo

Michel Galopier - Marie-Claude
Goutereaud

CNAS

Jean Bonneau

La Voix des chênes

Denis Alexine

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Président : Daniel Rondet
Michel Galopier

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVOM

Titulaires : Daniel Rondet
Bernard Richard
Suppléants : Bernard Govignon
Jean Bonneau

SICTOM

Titulaires : Didier Frémillon
Sébastien Friaud
Suppléant : Bruno Verrier
Marie-Christine Berthoux

SDE

Titulaire : Viviane Linet
Suppléant : Bernard Richard

SI du Collège

Titulaires : Sébastien Friaud
Annick Michard
Suppléant : Denis Alexaline

Syndicat des Chemins Ygrande DÉLÉGUÉS COMMUNAUX

Titulaires : Jean Bonneau
Marie-Claude Goutereaud
Suppléants : Bruno Verrier
Bernard Richard

DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaires : Michel Galopier
Daniel Rondet
Suppléants : Didier Frémillon
Viviane Linet

Association des Aides à Domicile

Géraldine Delaume - Martine Papon

SI du Regroupement Couleuvre/Valigny

Titulaires : Michel Galopier

Denis Alexaline - Marie-Christine
Berthoux

Suppléants : Annick Michard -
Martine Papon

Centre Social

Didier Frémillon - Martine Papon
Denis Alexaline

Mission Locale

Géraldine Delaume - Bernard Richard

ATDA

Bernard Richard

ASS du pays de Tronçais

Titulaire : Daniel Rondet
Suppléant : Michel Galopier

LISTE DU PERSONNEL

SERVICE ADMINISTRATIF

Marie-Christine Boudot

Rédacteur principal 1^{ère} classe à temps plein.

Responsable secrétariat mairie, en charge des relations avec les élus, de la comptabilité, des marchés publics, des paies, des élections, de l'état civil, de l'urbanisme, de l'aide sociale, des régies (camping et locations des salles), secrétariat et facturation du SIRP.

Sabine Tual

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe 14h/semaine.

Responsable de l'Agence postale communale, ventes, affranchissements, retrait et dépôt d'argent
Mairie : accueil physique et téléphonique, bulletin municipal, maisons fleuries, invitations aux manifestations, mise à jour du site internet, coordination avec la bibliothèque et les associations.

SERVICE TECHNIQUE

France Goutereaud

Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps plein.

Responsable de l'entretien des espaces verts et des bâtiments avec diverses tâches confiées qui en découlent, bassin de loisirs, camping, etc.

David Bretauillère-Boulicot

Agent du Syndicat intercommunal de voirie à Ygrande (convention de mise à disposition entre la commune et le syndicat).

Présent 2 jours par semaine en période d'hiver (à partir du 1^{er} octobre), 3 jours par semaine l'été (à partir du 1^{er} avril).
Aide à l'entretien de la commune, bâtiments, voirie avec l'agent de la commune, M. Goutereaud.

Françoise Pallen

Adjoint technique territorial 20h/semaine – mis à disposition de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais 50 % de son temps

Entretien des locaux municipaux, école, mairie, musée, salle socio-culturelle, salle des Chapeaux, bibliothèque, camping, remplacements divers.

SERVICE TECHNIQUE CANTINE

Annie Bernadon

Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps plein – mis à disposition de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais 59 % de son temps.

Restauration scolaire, ménage des locaux cantine, garderie.

Sandrine Pichard

Agent de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais 3 h/jours en période scolaire.

Aide à la cantine, garderie le midi.

ÉCOLES

Marlène Galopier

Adjoint technique territorial à plein temps, transféré à la Communauté de communes du Pays de Tronçais dans le cadre de la compétence école.

Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, accompagne l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, surveillance des enfants.

ÉLECTIONS

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

PAR VOTE À BULLETIN SECRET

ÉLECTION DU MAIRE

sous la présidence de M. Jean Bonneau, doyen de séance, M. Daniel Rondet se porte candidat.
 Nombre de votants : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
 Nombre de suffrages blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 08
Monsieur Daniel Rondet, ayant obtenu 15 voix, a été élu maire
 Le Conseil municipal décide que le nombre des adjoints sera de trois.

ÉLECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Sous la présidence de M. Daniel Rondet, élu Maire.
 M. Michel Galopier se porte candidat.
 Nombre de votants : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
 Nombre de suffrages blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 08
M. Michel Galopier, ayant obtenu 15 voix, a été proclamé 1^{er} adjoint.

ÉLECTION DU 2^{ÈME} ADJOINT

M. Fremillon Didier se porte candidat.
 Nombre de votants : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
 Nombre de suffrages blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 08
M. Didier Fremillon, ayant obtenu 15 voix, a été proclamé 2^{ème} adjoint.

ÉLECTION DU 3^{ÈME} ADJOINT

Mme Michard Annick se porte candidate.
 Nombre de votants : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
 Nombre de suffrages blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 08
 Mme Annick Michard a obtenu 14 voix
 Mme Géraldine Delaume a obtenu 1 voix
Mme Annick Michard, ayant obtenu 14 voix, a été proclamée 3^{ème} adjoint.

REPRÉSENTATION DES ÉLUS DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET COLLECTIVITÉS

Daniel Rondet a été élu Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais,
 vice-président du PETR de Montluçon,
 1^{er} vice-président du SIVOM.

Michel Galopier
 président du SIRP Coulevre/Valigny,
 membre du bureau du Syndicat intercommunal de voirie.

Didier Fremillon
 vice-président du SICTOM de Cérilly.

Annick Michard
 vice-présidente du Syndicat du Collège de Lurcy-Lévis.

LES DÉLÈGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS :

Se sont portés candidats : M. Daniel Rondet, M. Michel Galopier, M. Didier Fremillon
 Après vote à bulletin secret, résultat du 1^{er} tour, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 12
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 07

Ont obtenu :

- M. Daniel Rondet, Maire : 12 voix
 - M. Michel Galopier 1^{er} adjoint : 12 voix
 - M. Didier Frémillon, 2^{ème} adjoint : 12 voix
- ont été proclamés élus.

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS :

Se sont portés candidats : Mme Annick Michard, M. Jean Bonneau, Mme Marie-Christine Berthoux.
 Après vote à bulletin secret, résultat du 1^{er} tour, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 12
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 07

Ont obtenu :

- Mme Annick Michard, 3^{ème} adjoint : 12 voix
 - M. Jean Bonneau, CM : 12 voix
 - Mme Christine Berythoux, CM : 12 voix
- ont été proclamés élus.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2020

MISE À DISPOSITION DES CHEMINS DE RANDONNÉES auprès de la Communauté de Communes du Pays De Tronçais

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le procès-verbal avec la Communauté de communes du Pays de Tronçais, constatant la mise à disposition des sentiers de randonnées dans le cadre du transfert de la compétence tourisme.

CONVENTION DE PARTENARIAT avec le lycée Jean Monnet / Yzeure

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention de partenariat et de prêt de 19 moules appartenant à la manufacture de porcelaine de Coulevre avec l'école supérieure de Design et Métiers d'Art du Lycée Jean Monnet à Yzeure.

Cette convention consiste en un partenariat pédagogique entre les étudiants de 1^{ère} année et la mairie de Coulevre. L'étude propose de réaliser des pièces en porcelaine à partir de moules appartenant à la manufacture de Porcelaine de Coulevre.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES Entre le syndicat mixte de voirie à Ygrande et la commune de Coulevre.

Le conseil municipal renouvelle la convention de mise à disposition de services avec le Syndicat intercommunal de voirie à compter du 22 avril 2020 pour les travaux d'entretien du cimetière, des espaces publics, le petit entretien des locaux communaux ; les espaces verts de la commune nécessitant le besoin de services extérieurs.

ANNULATION DES LOYERS EN PÉRIODE COVID-19 Art céramique Coulevre, Studio 29 – épicerie Jouanneau Frédéric.

Au vu de la crise sanitaire et économique actuelle liée à l'épidémie Covid-19, le Maire rappelle au conseil :

- le confinement imposé par le Gouvernement durant la période du 17 mars au 10 mai 2020 inclus,
- l'ordonnance n°2020-316 du 25 mars 2020 s'intéressant au paiement des loyers afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Il informe de la demande émanant d'Art Céramique Coulevre et de Studio 29 d'annulation des loyers durant la période de confinement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'annuler les loyers comme suit pour la période de confinement du 17 mars au 10 mai 2020 inclus :

- Art Céramique Coulevre, pour un total de 2 383,92 € HT, soit 2 860,70 € TTC
- Studio 29, pour un total de 2 908,73 € HT, soit 3 490,47 € TTC
- Épicerie/bar Panier Sympa M. Jouanneau, pour un total de 428,81 € TTC

AIDE D'EGP FONDATION, abritée à la Fondation de France, pour l'achat de masques

Le maire rappelle au conseil municipal l'achat de masques afin de respecter les mesures sanitaires prises pendant la période Covid-19.

Il informe de la volonté d'EGP Fondation, abritée à la Fondation de France, de subventionner l'intégralité des frais liés à l'achat des masques pour un montant de 2 109,69 €.

TRAVAUX DE COUVERTURE ÉPICERIE « Dispositif de solidarité départementale »

Le conseil décide la réfection de la toiture de l'épicerie et retient le devis de l'entreprise Massot pour un montant de **29 896,18 € HT**. Il approuve le plan de financement suivant :

- aide départementale « DSD »5 000,00 €
- aide conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes 6 264,00 €
- fonds propres 18 632,18 €

SITE INTERNET

Le conseil municipal décide la refonte du site internet et accepte le devis d'Originis s'élevant à 3 000 € HT.

RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Un dossier est en cours afin de raccorder les services de la mairie (école, salles, musée) dans un premier temps, puis les entreprises, artisans, chambres d'hôtes à la fibre optique.

APPLICATION INTRAMUROS

La commune s'est abonnée à l'application Intramuros, application à télécharger sur le smartphone, permettant de découvrir les événements, actualités et services de notre commune.

POSE DE FEUX COMPORTEMENTAUX AUX ENTRÉES DE BOURG

Demande DETR / demande « amendes de police »

Le conseil municipal décide de faire poser des feux comportementaux aux entrées de bourg. Il retient le devis de l'entreprise MIC SIGNALOC pour un montant de 22 500 € HT et celui de PROBALIS pour les branchements

d'un montant de 8 560 € HT, soit un total de 31 060 € HT.
Il met en place le plan de financement suivant :

- aide départementale « amendes de police....15 530,00 €
- DETR État.....9 318,00 €
- fonds propres.....6 212,00 €

DEMANDE DE CLASSEMENT DU HAMEAU DE «LA CORNE DE ROLLAY» EN « AGGLOMÉRATION »

Le conseil municipal souhaitant améliorer les conditions de sécurité au carrefour « Le Prage – rue de la Saboterie » demande la pose d'un miroir à la sortie de la rue du Prage et sollicite la reconnaissance du hameau « du Prage-La Corne de Rollay » en agglomération ; RD 14 et RD 978A.

ADRESSAGE

L'adressage est utile pour les secours, l'installation de la fibre, le facteur, les livreurs.

Le bourg est déjà numéroté, les lieux-dits avec une maison ne nécessitent pas de changement d'adresse.

La commission se réunira afin de trouver des noms aux hameaux de « La Corne de Rollay, Le Prage », La Lande, Rosières, La Justice.

Ce projet sera ensuite présenté au service de La Poste.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CALAMITÉ AGRICOLE SÉCHERESSE 2020

Sur le territoire de la commune de Coulevre

Le conseil municipal sollicite auprès de l'État la reconnaissance, dans les meilleurs délais, de l'état de calamité agricole sécheresse pour l'année 2020 et ce sur tout le territoire de la commune de Coulevre. Les agriculteurs doivent pouvoir bénéficier d'aides au titre de ce fléau. Il s'agit de faire en sorte d'appliquer au plus vite des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB.) et les avances possibles sur la PAC.

DON IMMEUBLE M. LE STUM

Messieurs, Le Stum nous font savoir qu'il souhaite faire don de leurs bien immobilier situé « Le Prage », parcelle E12, sur laquelle est édifiée une maison, parcelles E568 et E 570.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette donation et autorise le maire à effectuer les démarches, notamment auprès du notaire.

PROJET IMMOBILISATION ET COMMERCIAL

Monsieur le Maire rappelle le projet d'implantation d'un restaurant et d'un laboratoire traiteur en partenariat avec M. et Mme Ferrier à Coulevre. Ces derniers nous ont fait savoir qu'en raison de points de divergence, ils avaient le regret d'annuler.

PROJET RÉSIDENCES SENIORS

Le conseil municipal envisage de transformer ce projet par l'implantation de résidence seniors.

RESTAURANT RUE JEAN-JAURÈS

Monsieur Richard rappelle que le restaurant rue Jean-Jaurès, propriété de Mme Lengronne, est toujours en vente.

Un groupe, composé de Bernard Richard, Michel Galopier, Marie-Christine Berthoux, Sébastien Friaud et Viviane Linet, se rendra sur place afin de définir les différentes démarches qui aideraient à l'aboutissement de cette relance, éventuellement avec le service Mission accueil du conseil départemental, géré par Madame Venturini-Lenoir.

LOGEMENT 21 RUE JULES FERRY

Ce logement, qui était logement de fonction pour les instituteurs, ne l'est plus, ce droit n'ayant pas été étendu aux professeurs des écoles. La commune peut donc en disposer.

La commune vient de l'attribuer à un nouveau locataire.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Aux termes de l'article 136 de la loi dite ALUR, les communautés de communes devaient devenir compétentes de plein droit en matière de PLU, document d'urbanisme tenant lieu de carte communale, au 1^{er} janvier 2020.

Par délibération n° 2017-11, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais s'était opposée à ce transfert automatique par la minorité de blocage que seuls les conseils municipaux des communes membres peuvent appliquer.

Compte tenu du caractère très rural de la communauté de communes du Pays de Tronçais dont seulement 4 communes disposent d'un PLU ou d'un POS valant PLU, la minorité de blocage est de nouveau applicable.

Elle s'applique si elle représente une opposition de 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population.

La délibération du conseil municipal devant être transmise au contrôle de légalité avant le 31 décembre 2020, le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU, document d'urbanisme, à la communauté de communes du Pays de Tronçais.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICE SUITE AU TRANSFERT PARTIEL DES COMPÉTENCE ÉCOLE ET VOIRIE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS

Considérant que les conventions de mise à disposition des services arrivent à échéance le 30 juin 2021 et qu'il convient de les renouveler pour la période 2020-2026, le conseil municipal autorise M. Michel Galopier, 1^{er} adjoint au maire, à signer la convention de mise à disposition des services avec la communauté de communes du Pays de Tronçais.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La DGFIP a communiqué la composition de la CCID

Commissaires titulaires

- M. Christian Michard
- M. Robert Brunet
- Mme Élisabeth Veyret
- M. Frédéric Levasseur
- M. Thierry Thuret
- M. Jean-François Friaud

Commissaires suppléants

- M. Daniel Portas
- Mme Éliane Pauthier
- M. Bruno Dusaussois
- M. Joël Bernadon
- Mme Marie-Paule Roulet
- M. Joël Germond

PROJET DE POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR L'USINE DE PORCELAINE

Le maire a rencontré M. Michaud (SDE 03) afin d'étudier la possibilité de pose de panneaux photovoltaïques sur l'usine de porcelaine. Le dossier est en cours.

PERSONNEL COMMUNAL

Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste adjoint administratif

À la demande de madame Sabine Tual, actuellement adjoint administratif à temps partiel 17h30/semaine, voit son poste porté à 14 h à compter du 1^{er} juin 2020.

Les horaires de l'Agence Postale Communale seront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la diminution d'heures du poste d'adjoint administratif et à la mutation de Mme Dubourg, adjoint administratif 25h/semaine.

- Un poste de rédacteur : 35h/semaine,
- Un poste d'adjoint administratif 14h/semaine,
- Un poste d'adjoint technique territorial : 20h/semaine,
- Deux postes d'adjoints techniques : 35h/semaine

AIDE PLAN DE RELANCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal est informé de l'aide « plan de relance » mis en place par le conseil départemental. Il présente un dossier comprenant la réhabilitation des sanitaires publics et de la bascule situés rue Charles-Louis Philippe, retient les devis suivants :

Pour la bascule :

- entreprise PION 4 677,00 € HT

Pour les sanitaires :

- entreprise MASSOT (maçonnerie, charpente, couverture)..... 19 522,51 € HT

- entreprise GERMOND (plomberie)..... 4 050,60 € HT
- entreprise SAMAIN (électricité) 587,80 € HT
- **TOTAL 28 837,91 € HT**

Il sollicite auprès du Conseil Départemental de l'Allier -« Aide plan de relance » de 30%, soit un montant de **8 651,37 €**.

RENOUVELLEMENT DES FOYERS SUR « LE PRAGE ET LA CORNE DE ROLLAY »

Un avant-projet a été réalisé par le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier auquel la commune est adhérente. L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est la suivante :

- Renouvellement des foyers « Le Prage et la Corne de Rollay » : 35 790 €
- Financement : SDE 21 474 €
- Contribution communale : 14 316 €

Le remboursement sera effectué sur 15 ans,

AJOUT D'UN CANDÉLABRE À LA LANDE

Un avant-projet a été réalisé par le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier

- Coût estimé des travaux : 3 646 €
- Financement SDE : 912 €
- Contribution communale : 2 734 €

Le remboursement sera effectué sur 5 ans.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Amicale des pompiers 336 €
- Amis du musée 336 €
- Anciens combattants 336 €
- Association tracteurs 336 €
- Club de l'amitié 336 €
- Foot 336 €
- Foyer rural 336 €
- Gym 336 €
- Société de pêche 336 €
- Sport Nature Terroir 436 €
- Sonimage 336 €
- Comité des fêtes 336 €
- Galoches de Tronçais 336 €
- Association des commerçants et artisans de La Lande 336 €
- Adater 46 €
- Délégation Départementale Éducation Nationale 16 €
- Croix-rouge 200 €
- JSP Le Veudre 180 €
- Secours populaire (bon d'achat épicerie) 300 €

Nous rappelons aux associations qu'il est indispensable que les demandes de subventions nous parviennent en mairie avant le 15 février.

LES CHIFFRES CLÉS DE COULEUVRE 2020



596 habitants INSEE
682 population DGF
avec résidences secondaires



887 300€
d'investissements
programmés sur 2 exercices



550 000 €
de trésorerie



399 537 €
d'excédent de fonctionnement
reporté



0,32 année
Poids de la dette en nombre
d'années de recettes courantes



135 000 €
de capacité
d'autofinancement



302 €/habitant
évaluation de l'endettement

RÉGIES MUNICIPALES

LES TARIFS 2021



CAMPING 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

- **254 nuitées**
- forfait journalier 10 € / véhicule
- moto, vélo 2 €
- Taxe de séjour 0,22 € / personne



CIMETIÈRE :

Le Conseil Municipal reconduit le tarif des concessions trentenaires au cimetière communal, soit à compter du 1^{er} janvier 2020
Concessions cimetière : 50,00 € le m²

Colombarium : tarifs reconduits

- Concession 15 ans : 400 €
- Concession de 30 ans : 850 €
- Concession de 50 ans : 1 300 €



BASSIN DE LOISIRS : ouverture du 1^{ER} juillet au 31 août



MUSÉE :

visiteurs du 1^{ER} avril au 30 septembre

- **150 visiteurs**
- Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans
- Individuel : 3,60 €
- Groupe : 2,50 € par personne



SALLE DES CHAPEAUX :

- Habitants de Couleuvre
 - vin d'honneur : 70 €
 - 1 journée : 120 €
 - 1 journée supplémentaire : 80 €
- Personnes extérieures à Couleuvre
 - vin d'honneur : 100 €
 - 1 journée : 220 €
 - 1 journée supplémentaire : 110 €

3. Associations de la commune : 50 €
Une caution de 300 € sera demandée pour les locations aux habitants de la commune ainsi qu'aux personnes de l'extérieur.

SALLE SOCIO-CULTURELLE :

Habitants de Couleuvre

- vin d'honneur : 90 €
- 1 journée : 200 €
- 1 journée supplémentaire : 100 €

Une caution de 300 € sera demandée pour les locations aux habitants de la commune

- Personnes extérieures à Couleuvre
 - vin d'honneur : 130 €
 - 1 journée : 300 €
 - 1 journée supplémentaire : 150 €

Une caution de 450 € sera demandée pour les locations aux personnes de l'extérieur.

- Associations de la commune : 80 €

LE BUDGET :

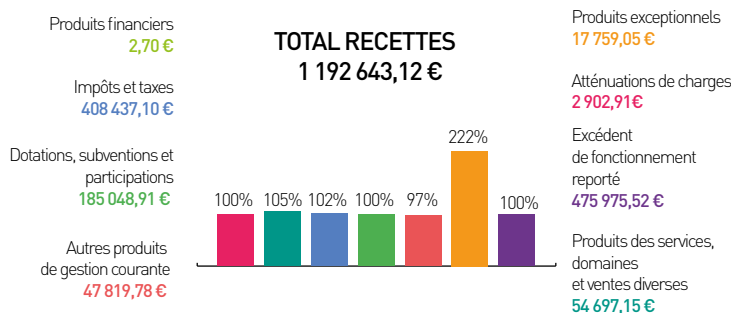
des finances saines et maîtrisées

Les données comptables démontrent l'excellente santé financière de notre commune. Grâce à un endettement maîtrisé et à une bonne gestion des opérations courantes, la capacité d'autofinancement permet de financer les investissements et de garder le contrôle de nos finances. L'excédent de fonctionnement est très confortable et le fonds de roulement net génère une très bonne trésorerie, préservant ainsi l'avenir financier sans augmenter les impôts.

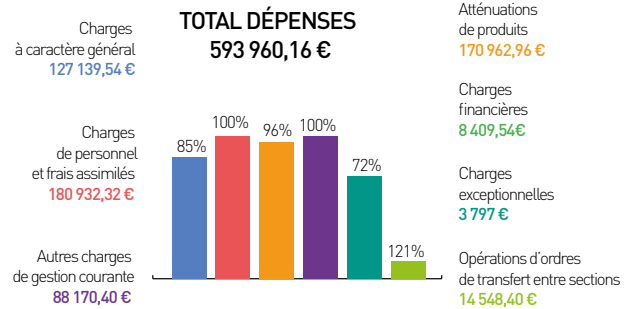
- Le budget de fonctionnement en recettes et en dépenses s'établit à **1 088 162 €**
- Le budget d'investissement en recettes et en dépenses s'établit à **887 300 €**
- L'excédent de fonctionnement reporté ressort à **399 537 €**
- La capacité d'autofinancement est de **135 000 €**
- La trésorerie en valeur au 10/12/2020 s'établit à **550 000 €**
- Le poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes se comptabilise à **0,32 année**
- La capacité de désendettement s'établit à **1,7 années.**
- L'évaluation endettement total en fin d'exercice par habitant est de **302 €/ habitant.**

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Recettes de fonctionnement *

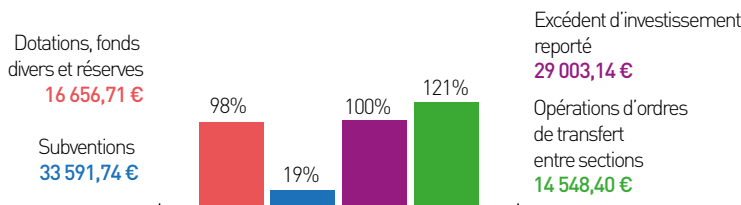


Dépenses de fonctionnement *



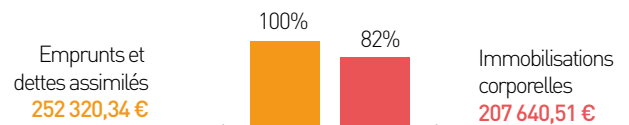
Détail des opérations d'investissement

Total recettes : 93 799,99 € *



Détail des opérations d'investissement

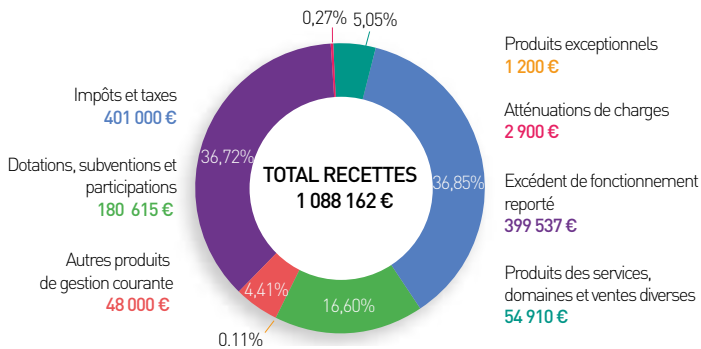
Total dépenses : 459 960,85 € *



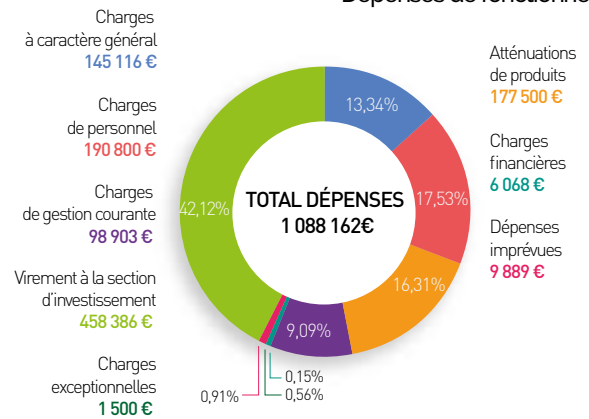
*Réalisation 2019 part rapport aux prévisions.

BUDGET 2020

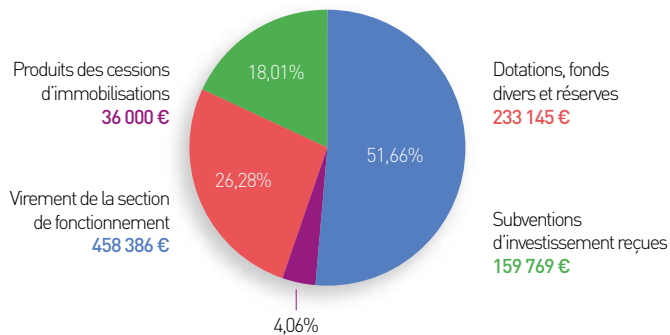
Recettes de fonctionnement



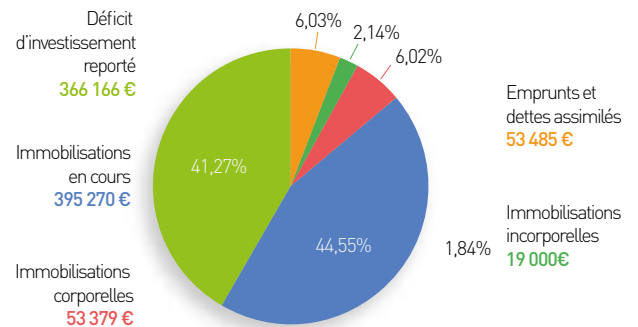
Dépenses de fonctionnement



Détail des opérations d'investissement Total recettes : 887 300 €



Détail des opérations d'investissement Total dépenses : 887 300 €

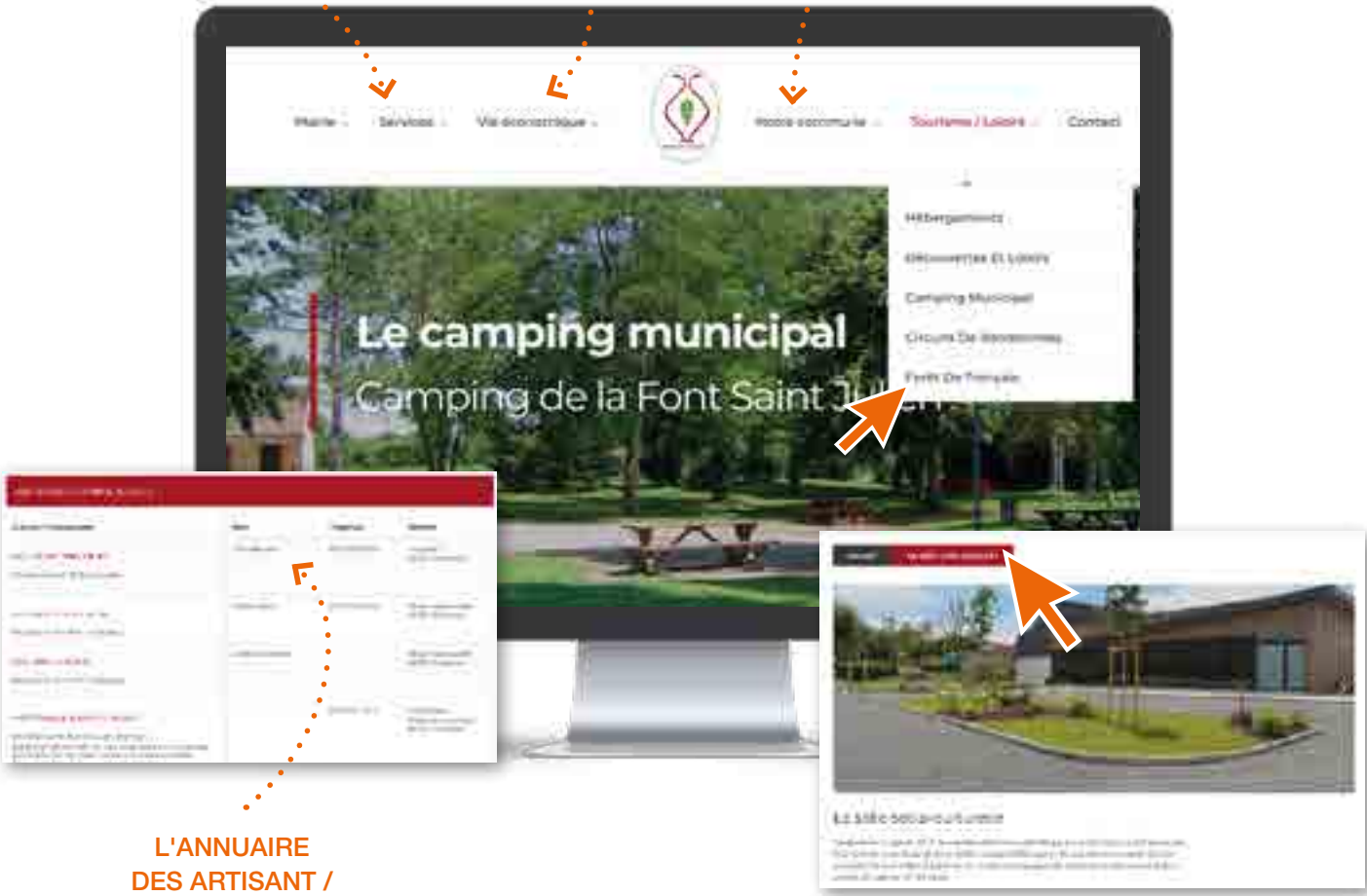


NOUVEAU SITE INTERNET

mode d'emploi

Le site www.coulevre-troncais.fr fait peau neuve !
Il vous offre une navigation simple, claire et intuitive.
S'adapte parfaitement à toutes les tailles d'écrans (mobiles, tablettes, ordinateurs, etc.).
L'essayez, c'est l'adopter !

SERVICES VIE ÉCONOMIQUE NOTRE COMMUNE



Scannez pour découvrir
le nouveau site
de Coulevre

www.coulevre-troncais.fr

INTRAMUROS

mode d'emploi

IntraMuros c'est quoi ?

L'application IntraMuros vous permet d'être informé, alerté directement sur votre mobile en temps réel. Des services sont à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Téléchargez l'application IntraMuros

Cliquer sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez **IntraMuros** dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Ou scannez
le QR Code
pour télécharger
l'application



JE RECHERCHE MA COMMUNE

LES SERVICES

L'ACTUALITÉ



Et retrouvez **l'actualité** en temps réel sur le nouveau site de **Coulevre**.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DU COLLEGE DE LURCY-LÉVIS

Le syndicat regroupe 12 communes et permet de ne demander aucune contribution financière aux parents pour améliorer le cadre scolaire. Qu'il s'agisse du matériel, de l'embellissement et de l'aménagement de la cour ou du bien-être des élèves.

Le Conseil d'administration se compose de deux représentants par commune. La présidence est assurée par Madame Patricia Meterier. Chaque commune verse une cotisation au Syndicat. La participation financière

communale est calculée au prorata des élèves de chaque commune admis au collège de Lurcy-Lévis.

Cette subvention est destinée aux achats des fournitures, de séries de livres et de dictionnaires, d'équipements en sciences expérimentales et de pochettes administratives pour chaque élève. Ainsi qu'une clé USB pour les 6^{ème}, des jeux mathématiques, des tableaux en liège, ou encore des sorties et voyages pédagogiques, etc.

Annick Michard

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MAPRIMERÉNOV'

À compter du 1^{er} janvier 2021, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, y compris les propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés.

Cette prime de transition énergétique était jusque-là destinée à certains propriétaires pour les aider à financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de leur résidence principale.

MaPrimeRénov est gérée par l'Anah centrale et non

par les délégations locales, qui ne sont pas en capacité de renseigner sur l'instruction du dossier (dépôt de la demande, travaux subventionnables, montant de l'aide et délais de traitement).



CONTACT

Tél. : 08 06 70 38 03
www.maprimerenov.gouv.fr

CAMPING FRÉQUENTATION EN HAUSSE

L'année 2020 aura été une année de bonne tenue pour le camping.

Des travaux de peinture ont été réalisés sur les tables, les bancs ainsi que les locaux techniques.

C'est avec tristesse que nous avons dû nous séparer de quelques arbres secs qui devenaient dangereux pour le public. Afin de compenser la perte de ces arbres, nous envisageons la plantation de plusieurs essences.

La fréquentation est en hausse de 1/3 par rapport à 2019. Nous espérons encore une progression l'année prochaine. Nous attendons plus de touristes visitant notre commune leur permettant d'être au calme sur un très beau site.

Le président de la commission, Bernard Richard



LA PÊCHE UNE ANNÉE BLANCHE

L'épidémie de Covid -19 a gâché notre saison de pêche, aucune manifestation n'ayant pu être organisée.

La société n'a pas réalisé ses deux traditionnels lâchers de truites (début mars et fin septembre), son concours début juin et ses raffles d'octobre.

C'était pourtant bien parti. Après le curage et la consolidation des berges, l'étang a retrouvé sa splendeur après avoir été remis en eau. Fin 2019 et début 2020, s'est déroulé avec succès l'empoissonnement sous l'égide du président de la société de Pêche, M. Samuel Poulet, dit « Sami ».

L'ouverture, retardée pour raison de confinement, a toutefois pu avoir lieu et la pêche a repris ses droits.



C'est avec grand plaisir que les pêcheurs sont revenus taquiner le gardon, la carpe, la tanche et autres poissons. Leur nombre a été conséquent, représentant une augmentation de la fréquentation de l'étang par rapport à 2019.

Nous espérons que 2021 sera une année faste pour notre plan d'eau et tous les pêcheurs. Merci à toutes et à tous.

Le président de la société de pêche,
Samuel Poulet.

Le président de la commission plan d'eau,
Bernard Richard.

BASSIN DE LOISIRS - PISCINE RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE



Que dire de cette année qui vient de se terminer et qui nous a contraints à ne pas ouvrir le bassin de loisirs ? Pour des raisons d'ordre sanitaire, restrictive et d'utilisation, les locaux et le bassin n'ont pas pu être mis à disposition de la population.

Ce fut, hélas, bien dommage, car nous avons eu un temps magnifique tout l'été. Cette chaleur aurait permis aux petits et aux grands de venir se rafraîchir dans ce lieu très agréable tous les après-midi de juillet et août, de 15h à 18h, sous la surveillance bien sûr d'un maître-nageur.

En espérant que 2021 sera une année où l'on verra en ce lieu une bonne affluence de baigneurs, nous vous donnons rendez-vous, tout prochainement, au bassin de loisirs.

Le président de la commission, Bernard Richard

VOIRIE - BÂTIMENT - EMBELLISSEMENT

Malgré le confinement, nous n'avons pas arrêté les travaux, afin de donner une image positive et agréable de notre commune. La commission doit être à l'écoute des habitants pour qu'ils s'y sentent bien.

LA VOIRIE

La nouvelle équipe fraîchement élue, sous la présidence de Michel Galopier, a vérifié l'état des chemins et des fossés de la commune. Elle a constaté l'existence de nids de poules qui gênent la circulation. De ce fait, elle a pu envisager les travaux à effectuer.

Les travaux de la commission sont toujours réalisés par le Syndicat d'Ygrande, en plus du fauchage des accotements et du broyage des haies.

Il est prévu les travaux de goudron suivants :

- ✓ de Jean-Simon aux Barathons
- ✓ portion de l'étang neuf aux Gasetières
- ✓ de la Corne de Rollay au Prage
- ✓ le lieu Jamet
- ✓ chemin de la salle des Chapeaux
- ✓ de la Lande à Font Macon et de Bel-Air au croisement des Joigneaux
- ✓ les Peigneaux

Des travaux pourront être réalisés, suite au « plan de relance » du Département :

- ✓ les Larues
- ✓ une portion sur le chemin du Davril.

Le coût des travaux, estimé à 165 000 € HT, est subventionné à 30 % par le Département, le reste est à la charge de la Communauté de communes.

LES BÂTIMENTS

Une commission est chargée du maintien et de l'entretien des bâtiments communaux avec la réfection à neuf de la toiture du multiple rural.



Une dalle et un caniveau ont été coulés devant la salle des Chapeaux.

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur les jeux et le WC du bassin de loisirs.

Le plancher de la bascule municipale a été refait à neuf.

Les bancs publics ont été repeints pendant le confinement par l'employé communal, ainsi que l'arrêt de bus à côté de la caserne des pompiers, et les tables de pique-nique au camping.

Michel Galopier

L'EMBELLISSEMENT DU BOURG ET VILLAGE FLEURI

Encore une belle année pour le fleurissement de notre commune.

Comme vous le savez, la municipalité s'honore à ce que notre village soit agréable à vivre et qu'il « tape à l'œil » lors de sa traversée. Ainsi, des moyens sont mis en œuvre pour qu'il soit propre et bien fleuri. Merci aux employés municipaux pour leur travail allant dans ce sens.



Depuis plusieurs années, nous sommes engagés pour l'obtention d'une fleur, récompense accordée aux communes qui font des efforts pour le fleurissement et pour le cadre de vie de leurs concitoyens.

Espérons que 2021 sera l'année où Couleuvre accueillera le panneau annonçant « Villages fleuris de France ».

Après deux années récompensées par le 1^{er} prix des villages fleuris des communes de l'Allier de 501 à 1 000 habitants, quoi de plus naturel que d'espérer obtenir une fleur !

Les fleurissements prévus cette année

Carrefour de la Corne de Rollay, du parterre sur le côté, de la caserne du devant, de la salle des Chapeaux et de l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique.

Et pour une réussite complète, je vous invite à mettre une jardinière sur le rebord d'une fenêtre ou un pot sur le devant de votre habitation.

Merci à toutes et à tous.

UNE ÉQUIPE PARTAGÉE SUR DEUX SITES COULEUVRE & VALIGNY

L'école de Couleuvre est en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Valigny.

EMBELLISSEMENT DE L'ÉCOLE



Cette année, nous avons souhaité lancer un projet d'embellissement de notre cour. Nous avons pu compter sur la participation des élèves. Jeux divers et variés, réorganisation des espaces... Les idées étaient au rendez-vous ! Mais c'est un projet fleurs et aromates qui a retenu notre attention !

Avec le soutien de la Communauté de communes, nous avons pu investir dans l'achat de 4 belles jardinières. Après de nombreux échanges et une réflexion sur plan, les élèves ont arrêté leur choix sur le placement de ces dernières. Grâce au travail des agents (peinture, installation, remplissage de terre), nous avons donc pu accueillir nos premières potées de fleurs, offertes par M. Berthomier.

Un beau travail d'équipe qui se développe petit à petit avec pour objectif de fleurir la cour toute l'année !

LUMIÈRE SUR LES JOURNÉES DU RPI

Voilà maintenant trois ans que nous mettons en place un rendez-vous qui nous tient à cœur.

Chaque vendredi de veille de vacances, nous organisons une journée spéciale et festive avec tous les élèves du RPI. Le principe est de mélanger les classes, de se retrouver, de partager des ateliers pédagogiques, culturels et sportifs autour d'un thème.



Le fil rouge de l'année scolaire 2020/2021 étant un voyage imaginaire tout autour du monde, c'est donc sur le thème de l'Europe que nous avons axé les ateliers de cette

première rencontre (16/10/20 à Couleuvre). Réalisation d'un temple grec, de flûtes, de sous-mains drapeaux, parties de Molky, histoires de citrouille et pudding étaient au rendez-vous !

Nous attendons avec impatience notre prochain rendez-vous, et espérons que l'évolution du protocole sanitaire nous permettra de nous retrouver. Dès lors, nous rêvons déjà de nouveaux horizons...



L'ÉQUIPE ACTUELLE

MATERNELLE: MARIÉ DUPRÉ (DIRECTION) ET ALEXANDRE FAURE
 CP : JEAN-BAPTISTE BACHELIER
 CE1 ET CE2 : ANGLIQUE BEAUGENDRE
 CM1 - CM2 SIMON OLIGNAC
 2 ATSEM : MARLÈNE GALOPIER & BÉATRICE GOVIGNON
 2 CANTINIÈRES : ANNIE BERNADON & SYLVIE AMISET
 AIDE CANTINIÈRE : SANDRINE PICHARD

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES

4 CLASSES

- MATERNELLE = 11 ÉLÈVES
- CP = 10 ÉLÈVES
- CE1, CE2 = 15 ÉLÈVES
- CM1, CM2 = 14 ÉLÈVES

La bibliothèque toujours plus d'activités



L'année se termine et a été pour nous tous très difficile. Toutes nos activités ont été interrompues.

Nous avons pu, malgré tout, entre deux confinements exercer deux activités, mais l'accès de la bibliothèque est resté fermé, la structure étant trop petite pour accueillir nos enfants.

Le protocole sanitaire a été bien respecté, mais nous n'avons pas assuré la désinfection de tous nos livres.

Cette année va se terminer sans danse, sans lecture, ce qui nous peine, car la culture est très enrichissante pour tout le monde.

Je remercie tous nos donateurs qui nous ont offert des livres, notamment monsieur Dorlé, qui nous a remis 400 livres.

Prenez-soin de vous tous, nous avons besoin de vous pour reprendre notre activité. À très bientôt.

Martine Papon
Responsable de la bibliothèque

Foyer rural

En fin d'année 2019, nous avons organisé un repas (paëlla) et un loto. On a pu, ainsi, dégager quelques bénéfiques pour les enfants du RPI.

En 2020, nous avons été contraints d'annuler les manifestations prévues (un loto en mars et un repas en avril) à cause de la crise sanitaire. Notre bonne gestion financière, depuis quelques années, nous permettra de passer ce cap difficile avec sérénité.

Espérons qu'en 2021, nous pourrions prévoir à nouveau des manifestations. Si la situation sanitaire s'améliore, nous encourageons, bien évidemment, les personnes de la commune de Couleuvre à venir aux prochaines festivités. Rappelons que tous les bénéfiques que rapportent ces manifestations vont directement aux enfants des écoles pour financer les différentes sorties (USEP, ADATER, sorties pédagogiques, piscine, etc...) ainsi que les achats de Noël.

L'association tient à remercier la municipalité pour sa subvention annuelle et les agents communaux pour le soutien apporté tout au long de l'année.

Tous les membres du foyer rural se joignent au bureau pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

le Président, Manuel Bonneau

La cantine scolaire

Trente enfants dégustent tous les jours les bons petits plats élaborés par Annie et servis par Sandrine. Par ces temps de Covid-19, le service a dû s'adapter : **2 enfants par table et 2 services.**

Les gestes barrières sont respectés, d'où plus de travail de désinfection pour Annie et Sandrine. Nos partenaires - Panier Sympa, Épisaveur, Sicaba Déret, Davigel - ont été très compréhensifs, car les commandes ne cessaient d'évoluer,

la cantinière a dû modifier les menus au jour le jour.

Notre cantine essaie de promouvoir les produits locaux et d'éviter au maximum le gaspillage tout en proposant des repas équilibrés et goûteux grâce au conseil de Marlène.

Viviane Unet
Responsable de la cantine

Parc animalier



En cette année 2020, le parc animalier de Couleuvre a connu l'arrivée de nouveaux pensionnaires et un changement de soigneur.

Durant les derniers mois, nous avons accueilli diverses races de poules (padoue lisse et frisée, houdan, soie, bantam de Pékin), un couple de paons nigripenne, un cria (bébé alpaga) ainsi que des chevreaux, des canetons et des poussins qui savent attendre petits et grands. Ils viennent tenir compagnie à nos chèvres, moutons, canards poules soie et notre alpaga.

Des changements sont à attendre pour 2021

- La construction d'un abri pour l'alpaga
- La réfection de la berge de la queue de l'étang qui permettra de maintenir un niveau d'eau suffisant pour accueillir d'autres espèces aquatiques.

Du fait de leur jeune âge, nos jeunes biches n'ont pas offert de faons, mais nous avons bon espoir pour l'année à venir.

Nous remercions les agriculteurs qui fournissent gracieusement du foin pour nourrir nos animaux, ainsi qu'Alexandra pour sa bienveillance envers nos petits protégés.

Alexandra Durot
Responsable du parc animalier



Réservations salle socio-culturelle et salle des Chapeaux

Les utilisateurs des salles doivent contacter la personne responsable.

Une convention d'utilisation ainsi qu'un règlement intérieur vous seront remis le jour de votre réservation. L'organisateur devra reconnaître avoir pris connaissance des consignes générales et s'engager à les respecter.

Les utilisateurs sont responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner.

> **La sous-location ou mise à disposition de tiers est interdite ;**

> **Les méchouis sont interdits, sauf autorisation municipale préalable.**

Les clés vous seront remises le jour de l'état des lieux, contresigné par l'organisateur.

- La vaisselle est mise à votre disposition.
- Un inventaire sera effectué avant et après.
- Toute casse ou tout manque devra être signalé.
- Pour le bien-être de tous, la salle, la cuisine, les sanitaires, la scène devront être balayés et lavés. Si l'état des lieux constaté nécessite un nettoyage complémentaire, le temps passé sera déduit de votre caution.

La caution sera rendue après contrôle, en présence de l'organisateur.

La responsable, Annick Michard



« C'est désormais une réalité, les Français sont à la recherche d'une plus grande transparence et d'une traçabilité plus précise de ce qu'ils mangent et consomment. C'est désormais plus que le made in France, c'est le made in région ou made in canton qui les attire ! »
Patrice Berthomier

Patrice Berthomier et Maurice Pion

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX : LE BOOM À COULEUVRE

SI L'ANNÉE 2020 N'A RIEN CHANGÉ DANS L'ENGAGEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES, LA CRISE SANITAIRE A EU LE MÉRITE D'ATTIRER LES REGARDS VERS CES FORÇATS DE LA TERRE, VERS LES PASSIONNÉS. PLUS QUE JAMAIS DANS LA LUMIÈRE, CES TRAVAILLEURS DE LA TERRE SONT DEVENUS NOURRICIERS, ET DES CHANGEMENTS DE CONSOMMATION ONT PERMIS D'APPRÉCIER LA GRANDE QUALITÉ DE LEURS PRODUITS. CETTE NOUVELLE DONNE SE VÉRIFIE SUR LA COMMUNE DE COULEUVRE.

C'est indéniable, la crise sanitaire a mis en lumière les productions locales de qualité. Désormais, une grande majorité des Français privilégie régulièrement l'achat de produits locaux, ils en sont de plus en plus friands, mais aussi pour soutenir l'économie locale et l'emploi dans leur région. Preuve supplémentaire, le succès du marché de produits locaux, lancé et créé de toutes pièces par messieurs Berthomier et Pion, à Coulevre. Une simple idée devenue grande. Genèse.

« C'est désormais une réalité, les Français sont à la recherche d'une plus grande transparence et d'une traçabilité plus précise de ce qu'ils mangent et consomment. C'est désormais plus que le made in France, c'est le made in région ou made in canton qui les attire ! » sourit Patrice Berthomier. Exact ! Une étude d'Opinion Way révèle que la consommation de produits régionaux ne s'arrête pas à l'alimentation, mais également aux produits de consommation courante comme le prêt-à-porter, les bijoux ou tous types de produits artisanaux. La filière des circuits courts, c'est-à-dire avec zéro ou un intermédiaire, est en train de connaître une explosion en France... et surtout à Coulevre.



« Monter des projets nouveaux, j'aime ça ! Chaque matin, je ne pense pas à être président de la République en me rasant, mais je pense à faire quelque chose d'utile pour la commune, pour les gens en général »

Patrice Berthomier



Patrice Berthomier, ancien animateur syndical pour le monde agricole, et toujours impliqué « pour faire bouger les choses. » Comme il le dit, confirmé par son voisin de cour, Maurice Pion. « Avec Patrice, une idée n'attend pas l'autre. Il aime monter de nouveaux projets. » C'est lors du premier confinement que nos deux compères, pendant une pause café, se sont dit : « On ne peut pas rester à rien faire ! » Oui ! Mais quoi ? Pas simple, lorsque les autorités ne nous laissent pas une grande latitude. Patrice enchérit : « Monter des projets nouveaux, j'aime ça ! Chaque matin, je ne pense pas à être président de la République en me rasant, mais je pense à faire quelque chose d'utile pour la commune, pour les gens en général. »



Marché du 25 novembre 2020



L'un jardinier, l'autre menuisier, ils avaient créé, il y a quelques années, des manifestations commerciales dans leur cour. À l'époque, l'objectif était de valoriser leur activité professionnelle dans un but commercial. Logique. C'est à partir de cette expérience qu'ils décident de créer un marché. Mais attention, pas un marché dit « classique » avec des exposants venus de partout et de nulle part. Le choix est fait. Ça sera un marché de producteurs locaux, proposant de bons produits, de chez nous. Mais attention, ils n'acceptent que des producteurs-exposants « sympas ! ».

Très connecté, Patrice amène tous ses contacts dans son téléphone portable et crée une page Facebook « Marché à Couleuvre », qui comptabilise, aujourd'hui 500 fans. Notons qu'une des nombreuses publications a enregistré le score de 12 515 vues. Un record. L'idée est lancée. Reste à définir le jour et l'heure du marché. Le matin ? Le soir ? Quel jour de la semaine ? Après une fine réflexion, les deux comparses retiennent le mercredi en fin de journée. « Nous nous sommes dit « banco ». Suite à cela, nous avons rencontré Daniel Rondet, notre maire, pour obtenir l'autorisation de création d'un marché. Il nous donne son accord très rapidement. Nous rédigeons le dossier. Il part en préfecture. Le retour est rapide... Après quelques tractations, le dossier est accepté. »

Le premier marché a lieu le 29 avril 2020. Sept exposants sont présents. Au fil des semaines, le marché prend de l'ampleur et la demande des producteurs pour exposer explose. Oui mais attention, tout le monde ne peut pas venir vendre ses produits. Patrice et Maurice sont exigeants. Le témoignage de Sébastien Triboulet en témoigne : « Je tiens à remercier Patrice et Maurice, qui ont mis ce marché en place. Il est totalement gratuit pour nous. Ils le font de manière désintéressée. Ils passent du temps et ne gagnent rien. De nos jours, cela est rare. L'ambiance est superbe entre exposants. Maurice nous prépare le café. Patrice est aux petits soins. C'est vraiment génial. Je n'oublie pas la municipalité qui a soutenu leur projet. À tous : merci ! » Armelle Petit ajoute : « Je produis des lentilles, de la farine de lentille, de la confiture et des sablés. Nous avons été invités en toute simplicité par les organisateurs au marché de Couleuvre. C'est une superbe initiative pour nos commerces en cette période de crise sanitaire. C'est un nouveau souffle. »

Au début de l'été, fortS des premières éditions du marché, nos deux amis voient plus grand. « J'ai présenté l'idée au Maire et à ses adjoints de délocaliser le marché autour du plan d'eau. L'équipe municipale a donné son accord très rapidement. » Trois nocturnes sont organisées : le 8 juillet, les 5 et 26 août avec, pour cette dernière date, repas préparés par Gilles Friaud du restaurant « Chez Chaumat », buvette organisée par l'épicier

de Couleuvre et feu d'artifice pris en charge par la mairie. 28 exposants sont installés. Le marché enregistre un record en terme de repas servis et une affluence exceptionnelle (plus de 1 000 visiteurs), gestes barrières inclus.

Avec l'arrivée de l'hiver et le changement d'heure, nos deux organisateurs avaient décidé de modifier la fréquence des marchés. Mais avec l'annonce du nouveau confinement, elle a finalement été maintenue et s'est poursuivie tout l'hiver. Le marché a pris place dans le bâtiment non utilisé des Ets Berthomier. D'une surface de près de 500 m², il a été débarrassé et nettoyé par nos deux compères de l'Association Artisan & Commerçant de La Lande.

Au-delà des rendez-vous hebdomadaires, des initiatives thématiques ont permis des affluences très importantes (Halloween, Beaujolais nouveau, Ficelle de St-Pourçain, Noël) jusqu'à atteindre 34 exposants. « maintenant je fais toutes mes courses ici, et je suis contente de me retrouver dans cette ambiance festive où régulièrement des nouveautés apparaissent » témoigne une cliente fidèle n'habitant pas Couleuvre.

Désormais, tous les mercredis soirs, le marché de produits locaux vous donne rendez-vous à Couleuvre. Le constat est clair. Le regain d'intérêt pour la consommation de produits régionaux, voire locaux, a commencé il y a deux ou trois ans. La méfiance à l'encontre de l'agriculture intensive et du système agro-alimentaire explique, sûrement, l'envie du consommateur de se rapprocher du producteur, en vue d'obtenir davantage de garantie sur les produits. La prise en compte environnementale a accéléré le phénomène. Mais surtout : « Dans chaque crise, il y a des opportunités. Dans nos villages, nous devons les saisir », conclut Patrice Berthomier.

« Dans chaque crise,
il y a des opportunités.
Dans nos villages, nous
devons les saisir. »



Les escargots de Babeth,
élevage, transformation
et vente d'escargots.



Lot Denis,
Apiculteur, récoltant.



La Churrasqueira,
Rôtisserie au charbon de bois.



GAEC des Bruyères des Collins,
vente de fromages de vache
et de chèvre.

« Je tiens à remercier Patrice et Maurice, qui ont mis ce marché en place. Il est totalement gratuit pour nous. Ils le font de manière désintéressée. Ils passent du temps et ne gagnent rien. De nos jours, cela est rare. L'ambiance est superbe entre exposants. Maurice nous prépare le café. Patrice est aux petits soins. C'est vraiment génial. Je n'oublie pas la municipalité qui a soutenu leur projet. À tous : merci ! »



Sébastien Triboulet,
artisan boulanger

LE MOT DU PRÉSIDENT

de la Communauté de Communes

Avec ses 15 communes et ses 7 616 habitants, le Pays de Tronçais est confronté à des défis majeurs. Pour tenter de les relever, bien conscients de la nécessité d'unir nos forces, nous avons décidé depuis de nombreuses années de mettre en commun de nombreuses compétences au sein de la Communauté de Communes. Le Pays de Tronçais est le territoire de l'Allier où les élus sont allés le plus loin dans cette démarche.

La crise sanitaire que nous vivons depuis de longs mois a également produit ses effets sur l'action municipale et communautaire. Ainsi, suite aux élections de mars et de juin, le conseil communautaire s'est réuni pour sa séance d'installation le 15 juillet 2020.

Maire de Couleuvre et 1^{er} vice-président sortant de la Communauté de communes, j'ai été élu président par mes collègues. Je suis désormais entouré d'une équipe de 7 vice-présidents : **Denis Clerget, maire de Theneuille ; Francis Leblanc, maire de Valigny ; Stéphane Milaveau, maire d'Ainay-le-Château ; Pierre-Marie Delanoy, maire de MeaulneVitray ; Olivier Laraize, maire de Le Brethon ; Véronique Paulmier, adjointe au maire de Cérilly ; et Stéphanie Cusin-Panit, maire de Hérisson.**

Dès son installation, notre nouvelle équipe s'est attelée à la rédaction de sa feuille de route, qui sera soumise à la validation du conseil communautaire dans les prochaines semaines. Notre Communauté de communes dispose de nombreuses compétences, dont certaines tiennent une place majeure. C'est le cas de la compétence école (440 élèves, 15 écoles) et de la compétence voirie (495 km de voirie). Au cours du mandat 2014-2020, nous avons engagé près de 2 millions d'€ dans les écoles et, chaque année, entre 600 et 700 000 € sont investis sur la voirie. En outre, la Communauté de communes propose un service d'accueil de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances scolaires à Saint-Bonnet-Tronçais.

Le tourisme joue également un rôle très important dans notre territoire, c'est pourquoi près d'un million d'€ ont été affectés

à l'équipement touristique du Pays de Tronçais, qui a été marqué ces deux dernières années par l'aménagement de la futaie Colbert 2, du circuit de l'étang de Piroit ainsi que du nouveau réseau de sentiers de randonnée (258 km).

Afin de soutenir nos entreprises, nous avons conclu des conventions avec la Région et le Département qui nous permettent d'attribuer des subventions aux entreprises locales qui portent des projets de développement (immobilier, matériel).

Nous soutenons également les associations du territoire qui organisent des manifestations d'intérêt communautaire, et nous mettons à leur disposition nos minibus.

Pour l'habitat, en partenariat avec le Département et l'État, nous allouons des aides, sous conditions de ressources, aux ménages qui rénovent leur logement dans le cadre du programme « Habiter mieux ».

Au cours de ce nouveau mandat, j'entends bien agir sur quatre dossiers d'envergure : les deux campings de Saint-Bonnet et d'Isle-et-Bardais, le centre d'hébergement de Tronçais, trois équipements dont la Communauté de communes est devenue propriétaire en 2019, et les forges de Tronçais. Pour ces trois sites, le temps de l'action est venu, et il faudra faire les bons choix tout en maîtrisant nos comptes.

Avec un budget de près de 8 millions d'€, la Communauté de communes s'efforce de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. C'est dans cet esprit que nous avons acheté des masques en tissu qui ont été distribués à tous les habitants du territoire au début de l'été. D'ailleurs, suite à l'aggravation de la crise sanitaire, en accord avec mes collègues, j'ai commandé des masques chirurgicaux adaptés aux enfants ; ils ont été mis à disposition dans toutes nos écoles courant novembre.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET PRENEZ SOIN DES AUTRES.

Le président, Daniel Rondet



LES INVESTISSEMENTS DU PAYS DE TRONÇAIS 2020



190 549 €
en 2020

Rénovation, construction, changement de mobilier pour les écoles



68 061 €
en 2020

Aide aux communes



684 073 €
en 2020

Entretien de la voirie



91 652 €
en 2020

Pour le tourisme

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Chaque conseil communautaire a la faculté de créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres (article L. 2121-22 du CGCT).

Ces commissions peuvent être créées tout au long du mandat des conseillers communautaires, bien qu'elles le soient traditionnellement lors de la première réunion du conseil. Elles sont présidées de droit par le président de la communauté.

Siègent au sein des commissions les conseillers communautaires, mais également, en vertu de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres de la communauté si le conseil communautaire le décide lors de la création des commissions (article L. 5 211-40-1 du CGCT).

7 COMMISSIONS CRÉÉES

Moyens généraux
piloté par



Denis Clerget
1^{er} vice-président

Développement économique
piloté par



Francis Leblanc
2^e vice-président

Voirie et urbanisme
piloté par



Stéphane Milaveau
3^e vice-président

Affaires scolaires et accueil de loisirs
piloté par



Pierre-Marie Delanoy
4^e vice-président

Développement touristique
piloté par



Olivier Laraize
5^e vice-président

Affaires sociales, vie associative et sport
piloté par



Véronique Paulmier
6^e vice-présidente

Culture, patrimoine en environnement
piloté par



Stéphanie Cusin-Panit
7^e vice-présidente

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

La COM de COM du PAYS DE TRONÇAIS SE MODERNISE !



EXPLOREZ-MOI...

sur www.paysdetroncais.fr

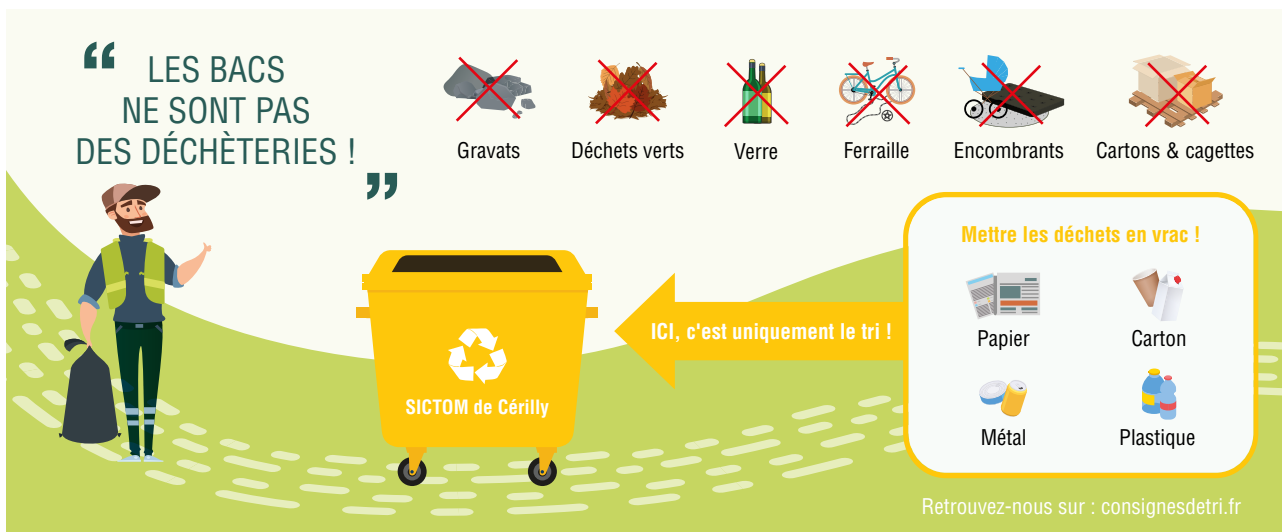
ORDURES MÉNAGERS,

Rappel sur les consignes de tri

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri sélectif, le SICTOM de Cérilly a enregistré de bons résultats sur les tonnages collectés. Les ordures ménagères ont diminué de 800 t et les emballages (bacs jaunes) ont augmenté de 600 t. Le Sictom de Cérilly ne peut que vous féliciter et vous encourager dans ce sens, car les économies réalisées ont une incidence importante sur le budget de fonctionnement du Sictom et donc sur le montant de la TEOM.

Cependant, il est encore trop fréquemment constaté, au cours des contrôles du contenu des bennes au centre de tri départemental de Chézy, des erreurs de tri qui ont un impact sur le budget du Sictom. Pour l'année 2020, le montant des refus de tri représentera environ 35 000€. Ce montant correspond au transport et à l'incinération sur le centre de Bayet .

Le Sictom vous rappelle les bonnes consignes afin de pouvoir minimiser ces coûts de refus de tri sélectif.



BAC JAUNE NE VEUT PAS DIRE PLASTIQUE MAIS EMBALLAGES ET PAPIERS

Les emballages et les papiers doivent être déposés impérativement en vrac dans les bacs jaunes, non dans des sacs.

Si vous utilisez un sac noir pour stocker vos emballages à la maison, pensez bien à le vider dans le bac jaune. Si le sac n'est pas vidé dans le bac jaune, il sera traité en refus de tri, donc facturé au Sictom, dans ce cas, votre tri n'aura servi à rien.

◆ **Certains objets qui ne sont pas des emballages sont déposés à tort dans le bac jaune :**

jouets ; appareils électriques ; ficelles ou filet ; bouteilles en verre ; tuyaux d'arrosage ou seaux ou arrosoirs ; récipients ayant contenu des produits chimiques ; vaisselle en dur ou en plastique ou en carton ; vêtements ou chaussures ou combinaisons jetables ; essuie-tout ou masques ou mouchoirs jetables

Un foyer qui réalise correctement le tri doit retrouver dans sa poubelle d'ordures ménagères : **masques, gants en plastiques, mouchoirs en papier, cotons, lingettes, couches, essuie-tout, nappes papier ; assiettes et couvert en plastique /carton ; litière de chat.**

Le président, Bernard Tigé

LE COMPOSTAGE POUR TOUS LES DÉCHETS FERMENTESCIBLES :

- restes alimentaires
- marc de café
- épiluchures de légumes
- tontes de pelouses
- feuilles mortes

DES COMPOSTEURS EN BOIS SONT EN VENTE AU SICTOM DE CÉRILLY :

20 € les 400 litres
35 € les 600 litres

Que deviennent vos déchets ?

**ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**
(OMR)



TRI SÉLECTIF



VERRE



Point
de regroupement



Traitement final :
ENFOUISSEMENT
Prestataire : ISNDT de Maillet

Traitement final :
TRI DES MATIÈRES
Prestataire : SPL / Centre de tri
départemental de Chézy

Traitement final :
RECYCLAGE
Prestataire



**ENCOMBRANTS
TOUT-VENAN**

Enfouissement
Prestataire : ISNDT de Maillet



BOIS, CARTONS

Valorisation matière
Prestataire



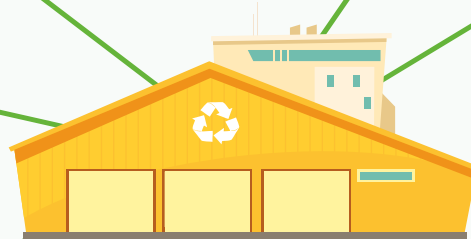
DÉCHETS VERTS

Valorisation matière
(compost)
Prestataire



GRAVATS

Remblais, chemins



DÉCHÈTERIE



**DÉCHETS MÉNAGERS
SPÉCIAUX**

Filière spécifique
Prestataire



**FERRAILLE, DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**

Valorisation matière
Prestataire



MOBILIER

Valorisation matière
Prestataire

8 MAI 2020



CETTE ANNÉE EST EXCEPTIONNELLE.

En effet, en raison de la situation sanitaire en France (et en Europe), de l'épidémie du coronavirus qui sévit, et du confinement imposé par le Gouvernement, le 75^{ème} anniversaire marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale n'a pas eu lieu comme d'habitude : les porte-drapeaux et les anciens combattants n'ont pas été conviés, il n'y eut pas le défilé traditionnel entre la mairie et le monument aux morts avec les élus et la population, aucune présence d'enfants.

Seuls ont été habilités à porter une gerbe au monument notre maire (Daniel Rondet), un porte-drapeau (Lucien Verrier), un pompier (qui n'a pu se déplacer), avec l'obligation de rester à un mètre l'un de l'autre. Une minute de silence a été respectée comme il se doit, mais il n'y eut pas de discours. Autant dire que, eu égard à la mémoire

de nos soldats qui ont donné leur vie, cette cérémonie a semblé bien triste.

Mais notre photographe était là pour vous faire partager ce moment de recueillement, en espérant que l'an prochain nous serons tous ensemble pour cette cérémonie à laquelle nous sommes toujours fidèles. Et nous pourrions dire alors de ce virus :

« Nous l'avons oublié »

Mais de nos morts :

« Nous ne les oublierons pas »

Annie Romanello

11 NOVEMBRE 2020



La commune de Coulevre a marqué le souvenir des combattants de 14-18 au cours d'une brève cérémonie due aux restrictions sanitaires.

La commémoration s'est déroulée en présence du maire, Daniel Rondet, et du Président de l'Association des Anciens Combattants de Coulevre, Lucien Verrier.

**La journée de
« La victoire et de la paix »
et « l'hommage à tous les morts pour la France »
a été commémorée par le dépôt d'une gerbe.**

Le président,
Lucien Verrier

L'AGRICULTURE DES PASSIONNÉS ET CHEFS

Depuis des siècles, le paysage de Couleuvre offre une diversité de notre commune et qui, aujourd'hui encore, s

On ne le sait pas toujours, mais l'agriculture, à l'instar du tourisme, est l'un des principaux piliers de notre économie, avec plus d'une trentaine d'exploitations agricoles et autant d'emplois sur notre commune. Grâce à un patrimoine historique et naturel exceptionnel, Couleuvre détient une véritable richesse par sa diversité et la qualité de ses produits.

Mais qu'est-ce qu'on produit aujourd'hui à Couleuvre ? Du lait, mais majoritairement de la viande charolaise. Celle qui fournit une viande peu grasse et de bonne qualité gustative. Elle est très réputée pour ses qualités bouchères, mais aussi pour sa forte croissance, sa rusticité et sa docilité. L'élevage prédomine dans la production agricole de notre département. Ainsi, l'Allier dispose du deuxième troupeau de vaches allaitantes et le septième troupeau ovin de France.

Même si les revenus générés par l'agriculture ne sont pas mirobolants, les agriculteurs sont des passionnés qui veulent vivre de leur métier et de leur terre. Notre rencontre avec Marie-Claude Goutereaud nous a convaincus. Femme déterminée et courageuse, c'est en famille qu'elle s'occupe de l'exploitation. C'est à la mi-décembre que nous rencontrons Marie-Claude. Là, tranquilles, les vaches dans leur champ goûtent et savourent l'herbe de la « Sagotière », lieu-dit de notre village. Une ambiance 100 % féminine, qui parfois génère

quelques frictions, mais surtout, beaucoup de tendresse. Oui, de tendresse, car il est étonnant de voir les vaches de Marie-Claude s'approcher pour venir chercher une caresse.

L'histoire débute avec l'arrivée des grands-parents paternels de Marie-Claude, à Couleuvre, avant la Seconde Guerre mondiale. Ils sont devenus métayer à la Sagotière. À l'époque, c'était une agriculture vivrière. Ils détenaient huit vaches charolaises, deux chevaux, quelques porcs, des chèvres et des volailles, disséminés sur une exploitation de 60 hectares. Le papa de Marie-Claude reprend l'exploitation, épaulé par celle, devenue sa femme, native du département de l'Oise. « La parachutée » ou encore « la migrante », comme elle aimait le rappeler, s'installe à Couleuvre accompagnée de sa famille, mais aussi de vaches laitières de race Prim'Holstein.

La venue d'agriculteurs dans le département de l'Allier est assez fréquente à cette époque. Cela a permis de repeupler notre campagne, mais aussi de découvrir de nouvelles techniques d'élevage et de nouvelles races. Ces échanges ont contribué au développement du Bourbonnais.

C'est en 1993, après des études en génétique et immunologie, que Marie-Claude a décidé de s'installer avec ses parents.



« J'aime éperdument mon village. De là où je suis, je regarde les magnifiques couchers et levers de soleil, qui rythment mon quotidien. Je suis une passionnée de l'élevage et je suis toujours autant émue par la naissance d'un veau. »

E À COULEUVRE S D'ENTREPRISE AIGUISÉS

ité agricole et des savoir-faire multiples qui ont forgé l'identité
expriment à travers des productions de qualité.



L'exploitation de Marie-Claude prend un nouveau tournant en 2016, lorsque son fils prend part au travail. Le domaine s'étend à alors à 210 hectares. Les charolaises sont plus nombreuses et sont accompagnées d'ovins.

Faire toujours mieux pour les animaux, pour le consommateur, pour nous

Durant ses dernières années, l'exploitation n'a cessé de s'agrandir, passant de 120 à 329 hectares, et comptabilise 4 salariés. « Nous faisons évoluer notre métier. Nous pratiquons une agriculture beaucoup plus raisonnée et responsable car nous sommes les premiers à subir les effets du dérèglement climatique et des produits phytosanitaires, comme les désherbants et les insecticides, que nous utilisons. C'est pourquoi nous appliquons de nouvelles alternatives pour nos cultures et pour nos animaux. Désormais, nous les soignons en utilisant des plantes et en pratiquant les techniques de phytothérapie et d'aromathérapie. Nous cherchons aussi à devenir le plus autonomes possible pour leur alimentation en recherchant de nouvelles sources de protéines. »

L'agriculteur ou encore l'éleveur doit aujourd'hui répondre aux exigences croissantes du consommateur en produisant des denrées de qualité, en quantité suffisante tout en respectant l'environnement. Il doit en même temps assurer

la rentabilité de son exploitation agricole. Pour relever ces multiples défis, une solution s'offre à lui : le circuit court. Là aussi, l'exploitation de la Sagotière tente de le relever. « Nous privilégions, le plus possible, les circuits courts, avec la SICABA pour nos agneaux, vaches et génisses, et la laiterie Déret pour notre lait. Je suis convaincue que c'est un bon système. Nous devons être plus proches de notre consommateur en lui montrant et en lui expliquant notre travail. J'aimerais organiser des rencontres et des échanges à la Sagotière. »

Avant que nous quittions Marie-Claude, elle tient à rappeler que « le métier d'agriculteur, comme bien d'autres, demande une remise en question permanente pour répondre aux demandes des consommateurs. Nous nous adaptons sans cesse au monde qui nous entoure, au climat et aux crises. Nous sommes le seul métier où le prix de vente ne dépend pas du prix de production, mais nous nous battons pour être meilleurs. Nous nous formons tout au long de notre vie. Mais nous voulons, plus que tout, transmettre notre amour de la terre et des animaux au plus grand nombre mais aussi en accueillant des stagiaires et apprentis. »

INTERVENTIONS, CRISE SANITAIRE NOS POMPIERS SUR

Les incendies, les accidents et depuis le mois de mars 2020
Eux-mêmes pouvant être touchés, ils suivent



Entretien avec l'adjudant-chef Mathias Larobe, chef de centre à Couleuvre

Âgé de 35 ans, Mathias est pompier depuis février 2005. Il est le chef de Centre de Couleuvre depuis juin 2016. Le centre de première intervention de Couleuvre fait partie de la compagnie n° 5 du groupement nord (Moulins) et dépend, comme tous les centres de l'allier, du SDIS 03 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'allier), qui gère toutes les alertes.

Comment se compose votre effectif ?

Mathias Larobe : Dix agents, dont trois femmes, composent l'effectif de notre caserne. La moyenne d'âge est de 35 ans. Nous intervenons sur les communes de Couleuvre, Valigny et Saint-Plaisir. Nous avons la chance de compter dans nos rangs trois jeunes sapeurs-pompiers qui se forment à l'école du Veudre. L'un d'entre eux devrait rejoindre notre équipe à la fin de l'année 2021, à condition qu'il obtienne son brevet.

Est-ce que le contexte sanitaire a bouleversé le quotidien de la caserne de Couleuvre ?

ML : Par son ampleur et son intensité, la crise de la Covid-19 a sévèrement éprouvé notre système de secours. En disant cela, je pense à tous mes collègues de France. Pour notre centre, le nombre d'interventions n'a pas augmenté. Elles étaient de 86 en 2020, contre 88 en 2019. Certes, c'est beaucoup trop, car derrière

ces chiffres, il y a de la souffrance et de la détresse humaine. Mais je constate que la Covid-19 n'a pas eu d'impact important sur le nombre d'interventions du centre de Couleuvre.

Enfin, pour répondre aux consignes sanitaires, nous avons, tant que possible, évité tout rassemblement en trop grand nombre, et bien entendu respecté les gestes barrières et le port du masque.

Comment se déroulent les interventions en période de Covid-19 ?

ML : Elles se déroulent avec l'application d'un protocole sanitaire strict. Il est composé de masque, gants, mais aussi d'un kit infectieux, comprenant une sur-blouse, des lunettes et deux masques (un pour la victime et l'autre pour l'agent). Ce kit, à usage unique, a été mis en place par notre service départemental d'incendie et de secours de l'allier (SDIS 03). D'autres outils ont été déployés. Notamment, une plateforme qui est disponible pour tous les agents, où chacun d'entre nous peut retrouver toutes les notes opérationnelles avec des fiches techniques sous forme de vidéos et de fiches « reflex ». Un télé-suivi, grâce au logiciel « ANAMNÈSE » qui en répondant à un questionnaire, nous permet de détecter les premiers symptômes et, si nécessaire, d'isoler l'agent et de prévenir d'éventuels

E, RECRUTEMENT, FORMATION... R TOUS LES FRONTS.

0 la Covid-19, les pompiers sont engagés et très sollicités.
à la lettre des recommandations très strictes.

cas contact. Le département de l'Allier est le premier à avoir déployé ce dispositif. Enfin, une cellule de crise est mise en place au centre de traitement de l'alerte (CTA).

À votre avis, est-ce que cette crise sanitaire aura des répercussions pour les pompiers de Coulevre ?

ML : Non, je ne le pense pas. Malgré ce contexte, nous avons répondu présent pour notre secteur et ses habitants. Nous avons également été des renforts précieux pour d'autres centres. Notre principale difficulté est de susciter des vocations ! Nous devons trouver de nouvelles recrues. C'est vital pour préserver des centres de secours de proximité. Le vieillissement de la population exige le maintien de casernes comme celle

de Coulevre. Recruter est l'une de mes priorités. Cette difficulté de recrutement est nationale. Cela peut s'expliquer par la dépopulation des zones rurales. En effet, les jeunes partent pour rechercher du travail en ville et deviennent souvent volontaires en zone urbaine, délaissant les campagnes. De plus, les formations pour devenir sapeur-pompier sont devenues plus contraignantes, et du coup moins attirantes pour les jeunes.



DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

En France, quelque 198 900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79 % des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Les volontaires manquent dans les rangs des sapeurs-pompiers. C'est un constat alarmant depuis plusieurs années. Pourtant, le service départemental d'incendie et de secours de l'allier mène différentes actions pour favoriser le développement du volontariat. Notons la signature de conventions avec des entreprises privées et des collectivités pour permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de se former et de participer à l'activité opérationnelle. Mais aussi une réduction de la formation de base de 48 h, comme le souhaitent la majorité des chefs de centres tout en conservant le niveau de compétence des stagiaires.

**Vous souhaitez devenir volontaire ?
Pour plus de renseignements,
contactez le SDIS 03
au 04 70 35 89 99.**

NOS ASSOCIATIONS,

les poumons de notre village !

Les Amis du Musée de la porcelaine



Cette année fut particulière à cause du virus Covid-19 qui a sévi.

EN MARS Le 28 en soirée, nous devions accueillir deux troupes : *Trois Fois Rien* et le duo *A Cor Harpa* pour animer le Bal'Trap du printemps. Hélas, le confinement imposé par l'État venait de commencer, et nous ne pouvions plus recevoir ces artistes. Espérons que, l'an prochain, nous pourrions les accueillir.

DE JUIN À SEPTEMBRE Après avoir subi le confinement, certains exposants ont eu peur de ne pas pouvoir venir retirer leur production et se sont désistés. Heureusement, quelques-uns ont bien voulu venir nous retrouver pour la saison, c'est-à-dire de juin /juillet à septembre. Nous les en remercions vivement :

Mme Lasauzais : Peinture sur porcelaine, bois et verre

Mme Baillargeau : Dentelle à l'aiguille

Les Petits Points du Veudre : Travail au point de croix

Mme Boussau : Présentation de porcelaine de Couleuvre

M. Chapelet : Tableau sur toile, thème sur les iris

Mme Moussu : Porcelaine de Couleuvre Les Petits Points

du Veudre : Broderie

Mme Minegazzi : Créatrice de bijoux

M. Ducrot : Parfums d'ambiance confectionnés avec la collaboration d'un parfumeur grassois, qui nous ont rappelé les odeurs de l'enfance.

EN NOVEMBRE Nous avions prévu de vous présenter deux petites pièces de théâtre avec quelques artistes venus du Veudre. Nous avons dû y renoncer, la responsable ayant abandonné toute manifestation jusqu'à la fin de l'année. Nous le regrettons.

Nous espérons que l'année prochaine sera plus propice à recevoir des artistes et des artisans de talent. Nous serons là pour les accueillir, ainsi que tous les visiteurs.

TOUTE L'ANNÉE Malgré tout, nous avons eu le plaisir de recevoir plus de visiteurs, qui ont pu se promener dans les étages et prendre le temps d'admirer nos plus belles pièces de porcelaine de Couleuvre depuis leur création.

Merci à tous.

Le Président, Robert Brunet

Le club de l'amitié

Le président Bernard Portas étant indisponible, le poste a été confié à Lucie Mondpied, qui a accepté cette fonction.

Nous avons organisé l'assemblée générale ainsi qu'un après-midi crêpes qui a réuni les membres du Club leur permettant de jouer à la belote.

Le coronavirus ayant sévi les trois quarts de l'année, avec de strictes mesures imposées, les activités ont dû cesser jusqu'à la fin de l'année.

Espérons que l'année 2021 sera moins rigoureuse et que tous les amis pourront à nouveau se réunir pour d'agréables après-midi.

Alors, à l'an prochain.

Et bonne santé à vous tous et qu'au président, Bernard Portas.

La présidente, Lucie Monpied



ANCIENS COMBATTANTS

Avec la Covid-19, l'activité de notre association a tourné au ralenti en cette année 2020.

En début d'année, nous avons tenu notre **assemblée générale, sans changement.**

Le 8 mai, dépôt de gerbe, avec la seule présence de notre maire, Daniel Rondet, ainsi que du président et porte-drapeau, Lucien Verrier.

Nous avons perdu l'un de nos membres, Nicole Berthomier qui, jusqu'à la fin, a gardé le sourire. Malgré la douleur, elle était toujours prête à remonter le moral aux autres.

Nous formons le vœu que, l'an prochain, les associations reprennent leurs manifestations, ce qui nous permettra à tous de nous retrouver.

Le président, Lucien Verrier

An Revoir

Il y a quinze ans, Marceau et moi nous sommes installés à Couleuvre, et nous avons beaucoup apprécié l'accueil que nous avons reçu. Vous êtes devenus nos amis, nous nous sommes engagés dans plusieurs associations et nous avons participé à beaucoup de manifestations, repas, fêtes, brocantes, bals, etc.

Lors du décès de Marceau il y a deux ans, vous m'avez témoigné toute votre sympathie. Je vous en remercie du fond du cœur.

Aujourd'hui, je vous quitte avec un gros pincement au cœur, mais je me rapproche de mes enfants, car les années passent et j'ai besoin de leur présence.

Je n'oublierai jamais ce village où nous avons été tellement heureux.

Prenez soin de vous.
Avec toute mon amitié.

Dominique Herbaut
Club de l'amitié, Club des Anciens Combattants, Comité des Fêtes

Conseil pour la rénovation énergétique avec le CAUE



Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets, et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel ?

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet ;
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement ;

- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation.

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : **plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.**

CONTACT

Tél. 04 70 20 11 00
contact@caue03.fr
www.caue03.com

POUR EN SAVOIR PLUS

27 rue de Villars
03000 Moulins

Le secrétariat est ouvert
les lundis, mardis et mercredis
de 9h à 17h



PEPIT : LA CHASSE AUX TRÉSORS

Troisième saison. Pepit est une application mobile gratuite. Avec elle, participez à la chasse aux trésors du patrimoine et découvrez en famille les trésors du département au gré de balades à énigmes.

À l'heure actuelle, **32 parcours sont disponibles.**

Pour en savoir plus :

Page Facebook du jeu (@pepit03)

N'hésitez pas à nous faire connaître les pépites de votre commune.

La pétanque pour partager

C'est sous la responsabilité de Julien Friaud que la dizaine de joueurs de pétanque se réunit toujours deux fois par semaine **le lundi et le jeudi au bord de l'étang de La Font Saint-Julien** pour pointer et tirer dans la bonne humeur et l'humour tout en gardant un grand sérieux et les yeux fixés sur les boules. La fréquentation reste stable. On ne saurait parler de celle-ci sans ajouter que, quand l'occasion se présente, les personnes qui sont au camping se joignent volontiers aux participants pour se divertir. Tout le monde est content. « On a tous passé un agréable après-midi. »

Mais cette année 2020 a été particulière à cause du confinement.



Ce n'est qu'à partir de mai que nous avons pu reprendre un peu d'activité, ce qui nous a tous réjouis. Espérons que 2021 sera plus intense.

Julien Friaud



Une activité sportive près de chez vous

Le comité départemental d'éducation physique et gymnastique volontaire vous accueille au sein de ses 87 clubs présents dans le département de l'Allier.

Tout un panel d'activités, qui se déclinent tant en intérieur qu'en extérieur, sont proposées pour tous types de publics.

LES ADULTES ET LES SENIORS

Ils peuvent s'initier en intérieur à l'aéro move, l'aéro latine, le step, le boxing énergie, le cross training... Des séances de marche active, marche nordique, de gym oxygène sont proposées en extérieur.

Dans le cadre de la **préservation de l'autonomie de nos publics seniors**, des ateliers équilibre, gym mémoire, APA (activités physiques adaptées) senior et marche nordique peuvent être mis en place.

DÈS LA PETITE ENFANCE

En binôme avec les parents ou les assistantes maternelles, des programmes de 12 séances pour 9 mois/3 ans permettent de développer la motricité grâce à la découverte d'activités. Sans oublier les activités pour les 3/6 ans avec des séances d'apprentissage et de découverte, et les 7/12 ans pour

pratiquer des activités ludiques et techniques, tout ceci dans un but de découvrir, progresser, s'amuser, se dépasser et se sociabiliser.

SPORT ET MALADIE

Des programmes spécifiques destinés aux personnes souffrant de diverses pathologies ont également été créés par l'EPGV.

Gym après cancer : séances adaptées à tous types de cancers, pour maintenir un équilibre et une qualité de vie pendant et après le traitement.

Diabète et surpoids : pour retrouver le plaisir de bouger et améliorer ses relations sociales.

Fibromyal'gym : pour retrouver du tonus musculaire et atténuer les douleurs.

AU TRAVAIL

Des séances en entreprise pour lutter contre la sédentarité, le stress et les troubles musculo-squelettiques sont aussi possibles.

CONTACT

Tél. 06.15.42.68.88

POUR EN SAVOIR PLUS

Maison départementale des Sports
4, rue de Refembre
03000 Moulin

Plus de 20 ans et toujours là, au club de gym !

Comme beaucoup d'associations, la gym a subi le premier confinement : suspension des cours pendant pratiquement 3 mois pour nos 36 adhérent-es.

Les séances mises en ligne par la Fédération pour pratiquer chez soi sont bien loin de satisfaire les pratiquant-es qui apprécient de se retrouver chaque semaine, en toute convivialité .



La motivation est bien moindre de suivre les exercices devant un écran, plutôt que de les exécuter avec une animatrice qualifiée qui nous indique les bonnes positions et nous corrige si besoin. En effet, Myriam, diplômée, encadre les cours depuis maintenant 3 ans. Elle adapte les mouvements pour chacun-e d'entre nous en respectant nos possibilités. D'ailleurs, quelques cours ont eu lieu en plein air pour les plus jeunes, quand le temps l'a permis.

Nous avons été d'autant plus pénalisés-es que notre loto devait avoir lieu fin mars. Nous avons déjà engagé des frais pour

l'organiser, mais il n'a pas pu se tenir, tout comme notre AG habituellement en juin.

En septembre, la Fédération nous précisait le protocole suivant lequel devaient se tenir les cours de gym. C'est donc en respectant scrupuleusement celui-ci que nous avons tout mis en œuvre pour redémarrer le 16 septembre : port du masque avant et après chaque séance, distanciation de 2 m entre deux personnes, gel hydroalcoolique à disposition et matériel attribué à une seule personne pour l'année, tenue d'une liste des présents avec leur numéro de téléphone à chaque séance. Myriam a adapté ses cours dans la salle socioculturelle où ils sont dispensés maintenant, **toujours le mercredi de 18h45 à 19h45 pour les seniors, et de 19h45 à 20h45 pour les plus jeunes.**

Le bureau a pris la décision d'accorder une diminution de la cotisation annuelle pour la saison 2020/2021 afin de tenir compte de l'absence de cours courant 2020 pour tout-es celles et ceux qui renouvellent leur licence.

Je remercie les 20 adhérent-es qui se sont inscrit-es et je comprends les craintes des autres.

Mais nous voici de nouveau confinés, et nous ne savons pas pour combien de temps...

Plus de gym pour le moment, mais gageons que nous reprendrons nos activités physiques, et surtout, gardons le moral.

Au plaisir de vous revoir bientôt. Prenez soin de vous.

Éliane Pauthier, présidente

Centre de tourisme équestre « Les Verts »



Année 2020, année maudite ! Dès janvier, les mauvaises nouvelles sont tombées. Maintenant j'en ris, car du mal est né du bien. Nous avons retrouvé une certaine qualité de vie et cela s'accorde bien avec notre âge. Nous travaillons moins maintenant ; moins mais mieux.



Avec cette crise sanitaire, il a fallu s'adapter, se réinventer. Un gîte équestre est né, qui par surprise a bien marché, nous logeons aussi le tout-public. Nous faisons pension de chevaux désormais en plus des cours, également avec bonheur. Les anciens sont partis, des nouveaux sont venus, et nous n'avons pas perdu au change.

Après un printemps de fermeture administrative pour cause de Covid-19, nous avons appris une semaine avant notre TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) que nous

pouvions l'organiser. Suite à l'annulation du championnat de France à Lamotte, nous avons connu un franc succès. Jamais nous n'avions eu autant de participants ; tout s'est très bien passé.

L'été, la soif de liberté nous a fait beaucoup randonner. La clientèle au rendez-vous et les étangs nous ont bien rafraîchis pendant les chaudes étapes.

Les colonies de vacances ont pu faire de l'équitation avec un protocole sanitaire strict. Nous avons reçu beaucoup de vacanciers également lors de nos journées de stage.

Après une deuxième fermeture Covid, les cours ont repris.

N'hésitez pas à venir vous inscrire. Notre ambiance est familiale et complice avec nos chevaux et poneys.

Sylvia Westerman

SÉANCES TOUT-PUBLIC

Mercredi

15h30 à 16h30 (débutants préparations galop 1 et 2)

Samedi

10h à 11h (préparation galop 3)

14h à 15h (préparations galop 4 et 5)

15h30 à 16h30 (préparations galop 5,6 et 7)

Cours sur rendez-vous

Mardi, jeudi, vendredi, dimanche

Demi-pensions possibles.

Les Galoches de Tronçais

Après un début d'année à randonner, nous voici confinés chez nous pendant plusieurs mois à cause d'un virus, empêchant les Galoches de Tronçais de se défouler sur les chemins de notre beau Bourbonnais.

En septembre, la saison a repris tranquillement en respectant les recommandations de notre Fédération : gestes barrières et randonnées en petit groupe (10 à 12 personnes maximum). Nous n'avons pu ainsi ouvrir nos randonnées aux personnes de l'extérieur.

En espérant que la situation s'améliore en 2021, nous pourrions alors poursuivre nos activités avec nos autres amis et accueillir de nouveaux adhérents.

La présidente, Valérie Zastawni Martin



FESTIVITÉS DE COULEUVRE

Fête des foins

Cette grande manifestation présidée par Sébastien Friaud du Tractoclub de Couleuvre n'a pas eu lieu en 2020 pour cause de coronavirus et port de masque obligatoire pour toute la population.

Nous le regrettons, car cette grande journée de juin, destinée à présenter un grand nombre de tracteurs et de machines agricoles de tous les âges, attire constamment un public important. C'est aussi l'occasion de prendre un repas le midi et de le partager en famille ou avec des amis. Puis de flâner devant quelques stands qui agrémentent le site, où l'on trouve aussi bien quelques vêtements, des pains odorants, des crêpes hollandaises, que des jeux pour les enfants. Sans oublier la buvette, qui a toujours autant de succès.

Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure sur le plan liberté sanitaire et que nous retrouverons, sans contrainte, Sébastien pour une nouvelle exposition de super tracteurs.

Alors, à l'année prochaine pour une autre belle journée.

Sébastien Friaud



Sport Nature Terroir

L'année 2020 aura été pour le monde associatif marqué par le spectre de la Covid-19.

À la sortie du confinement, il fallait prendre une décision sur le maintien ou non de la journée Sport Nature Terroir qui était programmée le 2 août.

Après échange avec les membres du bureau où les diverses phases de la journée avaient été évoquées, il paraissait difficile de maintenir cette dernière en lui gardant un état d'esprit convivial et d'échange au regard des règles sanitaires exigées. Les organisateurs n'ont manqué ni de

volonté ni de ténacité, mais trop de points défavorables à la mise en œuvre de cette journée nous ont finalement conduits à annuler, non sans regret, cette journée. Nous étions tous convaincus que c'était la décision la plus sage.

Maintenant, il est l'heure de penser à 2021. Au moment où ces lignes sont écrites, on sait qu'il faudra se remettre en selle avec détermination si l'on veut perpétuer nos manifestations qui participent à la vie de notre commune.

Le président, Didier Fremillon

Vendredi 02 octobre concours de maisons fleuries

MAISONS DE BOURG

1^{er} prix :
Christian Michard

MAISON HORS-BOURG

1^{er} prix :
Martine Friaud

PRIX DU JURY

Irma Montel



Cette année encore, nous avons pu constater de beaux embellissements des participants au concours des maisons fleuries. Et c'est avec un grand plaisir que nous avons pu visiter la quinzaine de personnes qui s'étaient inscrites. Suite à la demande de certains participants, les visites évolueront peut-être vers deux passages.

Le jury

La commission était composée, comme les autres années, de quatre personnes :

- 2 personnes du monde associatif :
Alexandra Durot et Christian Gambier
- 2 personnes du conseil municipal :
Géraldine Delaume et Bernard Richard

Remise des prix

La remise des prix de ce concours s'est déroulée le vendredi 2 octobre à 18h en présence de quelques conseillers. À noter la présence de M. Berthomier où les bons d'achat seront à retirer.

Les deux premiers prix, ainsi que le prix du jury, se sont vu remettre un diplôme, un bon d'achat et une plante. Tous les autres candidats ont reçu un bon d'achat et une plante.

Le bon d'achat est à retirer **chez Ets Berthomier**, les plantes viennent des **Ets Boudet**.

Les participants

Annie Dunand - Paul Dunand - Alice Collin
Christine Berthoux - Chantal Fremillon Pascal
Lavenu - Bernard Govignon - Annie Linet -
Régine Marillier - Lucie Monpied Rémy Papon
- Andrée Pousset.

Merci à toutes et à tous, et n'oubliez pas de fleurir vos maisons et de vous inscrire au prochain concours de maisons fleuries.

Le président de la commission,
Bernard Richard

Le Comité des fêtes

Comme vous avez pu le constater, le comité des fêtes cette année n'a organisé aucune manifestation en raison de la crise sanitaire. Le feu d'artifice a en effet été organisé par la commune de Couleuvre.

Pour l'année 2021, nous espérons pouvoir revenir parmi vous, que le temps soit plus clément et que nous puissions tous nous retrouver.

Les membres du comité souhaitent remercier Dominique pour son dévouement, sa générosité et son implication au sein de notre association. Merci également à tous les membres de l'association et à tous ceux qui nous ont soutenus.

Françoise Pallen, présidente du comité des fêtes

LE CENTRE SOCIAL TOUJOURS LÀ POUR VOUS

Toujours présent, le Centre Social a maintenu ses services en 2020 et a su rester au plus près des habitants en réajustant ses actions face à la crise sanitaire (appels à 50 personnes/semaine, mise en place de dispositifs pour les enfants, par exemple).



ONZE COMMUNES COUVERTES

Le Centre Social Rural de Lurcy-Lévis regroupe des professionnels et des bénévoles qui portent des projets diversifiés à l'adresse des résidents de Lurcy-Lévis et des onze communes qui s'y rattachent : Château-sur-Allier, Couleuvre, Franchesse, Isle-et-Bardais, Le Veurdre, Limoise, Neure, Pouzy-Mésangy, Saint-Léopardin-d'Augy, Saint-Plaisir et Valigny. Ces projets ont une vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle. Ils permettent également la mise en place de lieux d'animation et favorisent la participation active des habitants.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

Le Centre Social, c'est encore : le Relais Assistants Maternels (RAM), le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), la Halte-Garderie, les Accueils périscolaires (garderie) de Lurcy-Lévis et extrascolaires (centre de loisirs) de toutes les communes du secteur, les ateliers d'accompagnement à la scolarité, les animations familles (bistrot des familles d'hiver et d'été, ateliers...), des services à la personne (animations, service mandataire d'aides à domicile, portage de repas...) ainsi qu'une équipe dynamique toujours présente pour vous assister dans vos démarches ou projets !

DES ACTIONS PILOTES TOUTE L'ANNÉE

1. L'aide au numérique

Le développement de l'aide au numérique est l'une des priorités du Centre Social.

Des ateliers d'aide adaptés à tous seront mis en place très prochainement, que ce soit pour du ludique, des démarches administratives ou de la recherche. Ils pourront se dérouler sur tout support : smartphone, ordinateur fixe ou portable, tablette.

2. Le théâtre hors des murs

Le Centre Social met également l'accent sur la culture en s'associant avec le théâtre des Îlets, centre dramatique national de Montluçon, qui sera le fil conducteur pour l'animation des Bistrot d'Hiver.

Une programmation variée permettra à chacun d'apprécier ces divertissements selon ses goûts.

L'ambition est de faire découvrir ou redécouvrir le théâtre aux habitants. Contrairement au cinéma, il y a une véritable communion au théâtre, un échange entre les comédiens et le public, qui pourra même se poursuivre après la représentation.

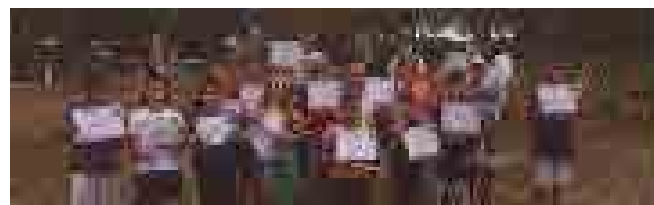


3. Les actions de l'été pour l'enfance

Les enfants ont été au cœur des projets mis en place durant tout l'été 2020.

L'accueil de loisirs les a accueillis quatre semaines au lieu de trois habituellement et trois mini-séjours ont été organisés : une nuitée pour les plus jeunes, un camp de 3 nuits pour les 8-13 ans et une croisière sur le canal de Nivernais, pour 8-13 ans également.

Nouveau ! La colo apprenante.



Quatorze jeunes de 9 à 13 ans ont alterné des apprentissages dispensés de manière ludique et des temps de jeux et de découvertes (contes, musique, activités sportives...).

C'est une grande innovation. Une colo apprenante s'est déroulée du 17 au 21 août 2020 au collège André Boutry de Lurcy-Lévis. Quatorze jeunes de 9 à 13 ans ont été accueillis pour se divertir tout en apprenant. Cette nouvelle expérience a permis aux jeunes non seulement de développer leur autonomie, mais encore de se retrouver entre amis ou de s'en faire de nouveaux. Un franc succès !

CENTRE SOCIAL SECTEUR DE LURCY-LÉVIS
Ouvert lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Président : Daniel Rondet
Directrice : Marinette Bellet
Coordinateur : Pierre Giraud
Actions Enfance : Audrey Fargeix
RAM : Carmen Baldwin
Actions Familles : Béatrice de Almeida
Accueil : Orlane Dujon

1, bd Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis
Tél : 04 70 67 91 35- Fax : 04 70 67 91 91

c.s.lurcy@wanadoo.fr

Aide au logement, frappez à la bonne porte

Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

Bénéficiaire de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (agence départementale d'information sur le logement de l'allier) assure depuis 40 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat. Cette mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le conseil départemental, l'État, les Intercommunalités ou encore les communes.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

- ✓ les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- ✓ l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions...)
- ✓ l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- ✓ la fiscalité immobilière (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif...)
- ✓ les diagnostics obligatoires (plomb, performance énergétique...)
- ✓ les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes...)
- ✓ les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, péril...)
- ✓ l'urbanisme (autorisations de construire...)

Pour en savoir plus

Le site www.adil03.org permet de consulter des fiches thématiques, le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Pour contacter gratuitement un juriste de l'ADIL03

Centre de Moulins
4 rue de Refembre
Tél. : 04 70 20 44 10



L'épicerie solidaire du bocage bourbonnais

En 2019, 244 familles soutenues, soit 662 personnes, habitant des communes adhérentes du territoire des cantons de Bourbon-l'Archambault et Souvigny, également la commune de Vallon-en-Sully.

L'épicerie solidaire dispose de 4 sites : Bourbon-l'Archambault, Tronget, Lurcy-Lévis et, depuis novembre 2019, Céilly.

Le montant total des économies réalisées par les bénéficiaires, en faisant leurs achats alimentaires à l'épicerie, s'élève à 71 900€ .

Pour un budget de courses de 100 € dans le commerce, la dépense à l'épicerie sera de 30 €, (vente à 30 % du prix marchand). L'économie de 70 € sera utilisée pour régler la problématique financière.

Un besoin, un projet, une difficulté financière ?

« encore une facture à régler »	Vous vivez seul ou en couple
« le congélateur ne fonctionne plus »	Avec ou sans enfants
« il faut emmener la voiture au garage »	Vous êtes salarié ou retraité
« j'aimerais mettre les enfants au centre de loisirs »	Vous êtes chômeur indemnisé

CONTACTS

ÉPICERIE SOLIDAIRE : 07 61 18 19 61
OU 07 60 17 19 87

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT : 04 70 67 03 04
MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Nord Bocage, le réflexe solidaire

Collectivités, associations. Il existe mille bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage, association intermédiaire de proximité.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 50 % sur les factures acquittées durant l'année

• **PARTICULIERS** Vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...). L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'Al Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...).

• **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS** Nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide-maçon, serveuse, agent d'entretien, etc.) Sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

Au 30 septembre 2020, l'association a mis à disposition 114 demandeurs d'emploi

• DEMANDEURS D'EMPLOI

Nord Bocage travaille en partenariat avec pôle emploi, les missions locales, ETTI Adef+, les Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs ainsi que la MDPH, etc.

Nous proposons :

- ✓ des missions temporaires de travail
- ✓ un suivi social personnalisé (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre les difficultés de santé, financières, de mobilité...)
- ✓ une aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation
- ✓ pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage rassemble les offres d'emploi au siège de l'Association.



La Croix-Rouge, TOUJOURS MOBILISÉE



La crise sanitaire n'a pas épargné notre association qui, contrainte de stopper plusieurs de ses actions, accuse aujourd'hui une perte financière d'environ 20 000 €.

Malgré cela, et forte de ses bénévoles, notre association n'a eu de cesse de renforcer son aide aux plus démunis. Ainsi, elle a lancé l'**opération « la Croix rouge chez vous »** qui a permis aux personnes isolées de faire appel à une plateforme nationale pour se faire livrer des courses ou des médicaments. L'Unité locale de Moulins et ses équipes ont participé activement à cette nouvelle mission, qui se poursuit encore aujourd'hui.

Si les visites à domicile ont été annulées, les personnes âgées n'ont pas pour autant été abandonnées : **un suivi téléphonique s'est naturellement mis en place et se poursuivra chaque fois que les visites ne pourront être assurées.**

La CRF a également été sollicitée pour renforcer la régulation SAMU et assurer des tests Covid à la demande de la Préfecture de l'Allier ainsi que pour mettre en place et gérer un centre d'hébergement des personnes contaminées.

Pour assurer ces nouvelles missions, sans oublier les plus anciennes, **plusieurs bénévoles d'un jour ont répondu présents pour apporter leur aide et leur soutien** aux bénévoles de la Croix-rouge française pendant cette crise sanitaire.

Aujourd'hui, plus que jamais, elle a besoin de votre soutien. Vous pouvez rejoindre nos équipes ou effectuer un don.

Contacts

Mme Rousset, responsable de l'équipe locale de Lurcy :
06.74.88.81.31

Unité locale de Moulins :
04.70.34.22.59



Association des aides à domicile Nord Allier

L'ANNÉE 2020 PERTURBÉE PAR LA COVID-19

L'Association d'aide à domicile Nord Allier, c'est : **34 salariés et 182 usagers de 22 à 103 ans.**

Elle a pour mission :

- de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par un accompagnement dans tous les moments de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, à la promenade, à la lecture, aux jeux). Également par l'entretien du logement (ménage, entretien du linge).
- d'aider toute personne active, qui en fait la demande, sur l'entretien du logement.

L'année 2020 a été fortement perturbée par la Covid-19 avec le confinement. Les aides au ménage ont été arrêtées pour protéger nos usagers, mais certaines aides indispensables telles que les courses et les toilettes ont été maintenues.

Malgré cette crise sanitaire sans précédent, une augmentation des heures de prise en charge a été observée de manière constante tout au long de l'année (ex. : +244h pour juillet 2020 par rapport à juillet 2019), surtout pour l'aide à la toilette. Ainsi, le nombre d'heures travaillées en 2020 sera quasiment identique à celui de 2019.

En fin d'année, 5 tablettes numériques vont être mises à disposition des usagers pour rester en contact avec leur famille. Ils pourront, entre autres, via les réseaux sociaux voir leurs proches et se sentir moins isolés.

UN VOYAGE VIRTUEL GRACE AU PROJET 3D

Grâce au « Projet 360 » de Sageste Technologie, créée par Clément Pradel, les usagers pourront voyager virtuellement en 3D depuis leur canapé pendant environ 30 minutes avec l'aide des salariés qui auront été formés. Ils pourront ainsi visiter le château de Lapalisse, redécouvrir l'ambiance du marché de Moulins et se rendre sur beaucoup d'autres sites filmés par Clément Pradel.

C'est le projet marquant de l'association pour cette fin d'année 2020 et l'année 2021.

"Les Décidées" du Centre Social



Créée en 2009, autour de mères de famille qui souhaitent créer un magasin de jouets et de vêtements d'occasion pour les enfants, l'association Les Décidées s'est aujourd'hui diversifiée grâce à l'investissement de nombreux habitants du secteur et de ses partenaires (la commune de Lurcy-Lévis, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil départemental de l'Allier, la Caisse d'allocations familiales, le Sictom, etc.)

NOS ACTIVITÉS

Dans les locaux agréés Espace de Vie Sociale à Lurcy-Lévis
Rencontres parentalité, discussions à thèmes, espace cybercafé, boutique solidaire de jeux, matériel de puériculture, jouets, vêtements d'occasion, jardin partagé, ateliers récup. et bricolage, dons d'urgence, etc.

9 et 11 rue du Docteur Vinatier

Tél. Centre social : 04 70 67 91 35

RELAIS SICTOM

Si vous souhaitez acheter un composteur, contactez le Sictom et demandez à le récupérer dans nos locaux.

NOUVEAUTÉ 2020

L'ATELIER DE MÉCANIQUE VÉLO

Vous pouvez y faire réviser et réparer vos vélos, acheter des vélos reconditionnés à tout petit prix. Et vous pouvez aussi réparer vous-même vos vélos.

Rejoignez-nous sur  La Bicyclerie des Décidées



ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

9 et 11, rue du Dr Vinatier
mardis, mercredis et jeudis
de 9h à 12h et de 13h à 16h30

CONTACT :

09 80 58 43 57
lesdecidees@gmail.com
www.lesdecidees.fr
et sur Facebook
(Les Décidées), Internet

ARS VIGILANCE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Chaque hiver, une centaine d'épisodes d'intoxications accidentelles au monoxyde de carbone (CO) sont signalées à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. La prise en charge doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes

Les intoxications au monoxyde de carbone sont principalement dues au dysfonctionnement d'appareils de chauffage, à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage d'appoint ou d'un groupe électrogène en cas de coupure d'électricité, ou encore lorsque les aérations du logement sont obstruées.

Le monoxyde de carbone est produit par la combustion incomplète de n'importe quel combustible (bois, charbon, gaz naturel, fuel, essence, pétrole, propane, etc.). C'est un gaz incolore, inodore et non irritant, et donc indétectable sans appareil spécifique.

Les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, de la fatigue, des nausées, etc. Une intoxication importante peut conduire au coma et au décès, parfois en quelques minutes.

Il faut donc agir très vite :

en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (ou 114 pour les personnes malentendantes).

NOUS CONTACTER

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CS 93383
69418 LYON Cedex 03
Standard : 04 72 34 74 00

Le Secours Populaire



Les années passent, et malheureusement le Secours Populaire Français accueille toujours un grand nombre de bénéficiaires. Depuis six mois, nous débutons à 7h15 les mardis et vendredis pour la distribution des colis afin de satisfaire nos bénéficiaires.

Avec cette pandémie, de plus en plus de personnes se retrouvent dans l'urgence. Dans notre secteur, la situation s'est dégradée, nous rencontrons des personnes jeunes sans emploi et des retraités qui malheureusement ne peuvent plus faire face à cette crise grandissante.

Nous travaillons en commun avec les assistantes sociales, mais cela reste très compliqué en période de confinement.

Nous avons l'aide du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui est calculée par rapport aux effectifs de l'année n-1. Le quota augmente vivement, ce qui va entraîner l'année prochaine la diminution des repas à chacun.

Nous pouvons compter sur quelques dons et sur l'aide des communes dont nous remercions les maires :

- Couleuvre, qui nous octroie chaque année une subvention nous permettant de nous rendre à l'épicerie du village pour acheter des conserves ;
- Lurcy-Lévis, qui nous prête les locaux, ce qui nous permet d'accueillir les personnes.

Nous avons toujours le magasin Bil de Lurcy-Lévis, qui nous remet ses invendus, ainsi que celui de Sancoins, qui nous a rejoints cette année. Merci pour leur solidarité.

Madame Papon
Responsable du Secours Populaire Français
de Lurcy-Lévis

CONTACT

Secours Populaire Français
Rue Édouard-Vaillant
03320 Lurcy-Lévis
Ouvert tous les mardis et
vendredis de 7h15 à 11h

Par téléphone au
06 73 46 71 59

Par mail :
secpop-lurlev@laposte.net

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

- ✓ Faites vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- ✓ N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion.
- ✓ N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue.
- ✓ N'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid.
- ✓ Aérez quotidiennement et régulièrement votre habitation, même par temps froid, au moins 10 minutes par jour.
- ✓ Placez les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur des bâtiments et ne les utilisez jamais à l'intérieur, y compris dans des lieux tels que cave, garage, remise.

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE :

Distribution des colis



Depuis plusieurs années, le repas des aînés, moment chaleureux, est offert par la commission d'action social.

Cette année, le maire, les élus et les responsables de la commission d'action social ont été contraints de l'annuler, en raison des risques de contamination à la Covid-19. Les normes sanitaires, le port du masque et la distanciation sociale nous privent de l'essence même de cette journée : **la convivialité**.

Un colis de Noël a été offert et apporté à domicile par les élus et les bénévoles dévoués de la commission d'action social à toutes les personnes de 65 ans et plus.

Nous remercions M. Jouanneau « épicier fournisseur » et les bénévoles pour la confection des colis, et les heures précieuses qu'ils ont su accorder.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus favorable à l'organisation de cet évènement.

LES MISSIONS :

- Établir les dossiers d'aide sociale, venir en aide aux personnes en difficulté – qu'il s'agisse de difficultés financières, d'éloignement des familles ou de solitude
- instruire des dossiers d'aide ménagère
- aider les personnes âgées à garder leur indépendance et leur dignité.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. 04 70 66 10 45
e-mail : mairie-couleuvre@wanadoo.fr
site : www.couleuvre-troncais.fr
Ouverture : du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
le vendredi de 9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture : le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h45 à 12h15

MUSÉE DE LA PORCELAINES

Tél. 04 70 66 19 77
Ouverture : du 1^{er} mai au 30 septembre

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

Tél. 04 70 66 11 09

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 70 66 14 79
Ouverture lundi et vendredi de 16h à 18h

POMPIERS

Tél. 18 ou 112 depuis un portable

GENDARMERIE

Tél. 17 ou brigade de Lurcy-Lévis Tél. 04 70 67 80 28

SAMU

Tél. 15 **uniquement pour les appels d'urgence vitale**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tél. 0 820 25 03 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
(serveur vocal) – n'oubliez pas votre n° d'allocataire et votre
code confidentiel

CARSAT

Permanence : le 2^e mercredi du mois
à la mairie de Lurcy-Lévis sur rendez-vous au 3960

PERCEPTION DE CÉRILLY

Tél. 04 70 67 53 22

SYNDICAT D'EAU : SIVOM à Saint-Menoux

Tél. 04 70 43 92 44

SYNDICAT DES ORDURES MÉNAGÈRES

SICTOM Cérilly
Tél. 04 70 66 21 51

ERDF

Tél. 09 726 750 03

ORANGE

Dépannage des lignes « particuliers »
Tél. 1013
Dépannage des lignes pour « professionnels » et « entreprises »
Tél. 1015 et 1017

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MOULINS

Tél. 04 70 35 14 55
20 rue de Paris BP 1627 - 03016 MOULINS Cedex

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS 03 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, MÉDIATION AVEC LES SERVICES PUBLICS

Pascal Baudelot
Tél. 06 12 64 78 45
e-mail : pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr
Permanence : préfecture de Moullins les 2^e et 4^e jeudis du mois

ADIL03 (agence départementale d'information sur le logement de l'Allier)

Tél. 04 70 20 44 10 - adil03@orange.fr
4 rue de Refembre - 03000 MOULINS
Permanence à Bourbon l'archambault le 3^e mercredi de 9h30
à 11h30 à la mairie

ANTENNE DU CONSEIL RÉGIONAL

65 boulevard Ledru-Rollin - 03000 MOULINS
Tél. 04 73 31 93 49 ou 04 70 34 78 43
Fax : 04 70 34 79 20
a.moullins@cr-auvergne.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) ASSOCIATION RÉFÉRENTE UNIQUE « VIOLENCES CONJUGALES »

Tél. 04 70 35 10 69 - cidff.03@orange.fr
6 rue Jean-Jacques Rousseau - 03000 Moullins

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES

Tél. 04 70 48 35 70

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE-MÉDICO-SOCIAL CÉRILLY

Rendez-vous au 04 70 34 16 10

CONTACTEZ LE CAUE

Par internet : caue03.com
Tél. 04 70 20 11 00 - caue03@wanadoo.fr
pour prendre rendez-vous sur le site ou au siège.
Contactez le CAUE par téléphone ou par e-mail.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER HÔTEL DU DÉPARTEMENT

1 avenue Victor Hugo BP 1669 03016 MOULINS CEDEX
Tél : 04.70.34.40.03 – Fax : 04.70.34.40.40
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

JEAN-PAUL DUFREGNE – DÉPUTÉ DE L'ALLIER

Permanence parlementaire
Ouverture : du lundi au mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h,
le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à
17h (fermé le jeudi)
52 boulevard Ledru-Rollin - 03000 Moullins
Tél : 04 70 20 24 21
e-mail : jean-paul.dufregne@assemblee-nationale.fr
Site internet : www.dufregne2017.fr

BRUNO ROJOUAN – SÉNATEUR DE L'ALLIER

Permanence parlementaire
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 14h à 17h, mercredi de 8h30 à 12h30
7 bis rue de Paris - 03000 Moullins
Tél : 04 70.46.76.73
e-mail : permanence-senateurs03@orange.fr

IL EST EN LIGNE !

Découvrez dès maintenant
le nouveau site de Couleuvre



www.couleuvre-tronçais.fr



IntraMuros



RETROUVEZ COULEUVRE
SUR L'APPLICATION
INTRAMUROS

